

ASSOCIATION NATIONALE **RAPPORT** DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE  
**D'ACTIVITÉ 2016**

---

# SOMMAIRE

---

→ <b>Éditorial</b>	P. 03
→ <b>Activités ANRT exercice 2015-2016</b>	P. 04
→ <b>Ressources ANRT exercice 2015-2016</b>	P. 05
→ <b>Cifre</b>	P. 06
→ <b>Europe</b>	P. 15
→ <b>FutuRIS</b>	P. 22
→ <b>Les événements</b>	P. 28
→ <b>Les publications</b>	P. 29
→ <b>Ils nous ont rejoints</b>	P. 30
→ <b>Liste des membres</b>	P. 31
→ <b>Le conseil d'administration</b>	P. 37
→ <b>Les comptes annuels</b>	P. 38

# ÉDITORIAL



Rassemblant les trois quarts de l'effort de recherche français, l'ANRT constitue un formidable levier au service de l'innovation et de la recherche, ainsi qu'un outil d'inspiration précieux pour ses membres en termes d'échanges de bonnes pratiques.

Au sein de l'ANRT, le programme Cifre continue de démontrer, année après année, sa pertinence tant du point de vue des entreprises, des laboratoires publics que des doctorants qui en bénéficient. Confié à l'ANRT par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, le programme Cifre permet en effet chaque année à de jeunes doctorants d'inscrire leur travail de thèse dans le cadre d'un projet qui associe une entreprise d'accueil et un laboratoire public, créant ainsi une véritable filière d'excellence pour la recherche en France.

Au nom du Conseil d'administration que je préside, je tiens à remercier les collaborateurs de l'ANRT ainsi que tous ceux qui contribuent au développement de l'ANRT pour faire face à l'avenir, en participant ainsi à une création de valeur durable fondée sur des fertilisations croisées et des partenariats de long terme entre les mondes de la recherche, de l'innovation et de l'entreprise.

**Thierry Breton**, Ancien Ministre, Président du Conseil d'administration de l'ANRT, Président-directeur général d'Atos



Nommée en octobre 2016, j'ai proposé aux membres de l'ANRT un plan stratégique élaboré en étroite collaboration avec eux et articulé autour de trois grandes ambitions pour notre organisation : participer activement à l'élaboration d'une vision prospective de la recherche et de l'innovation qui réponde aux enjeux économiques et sociaux

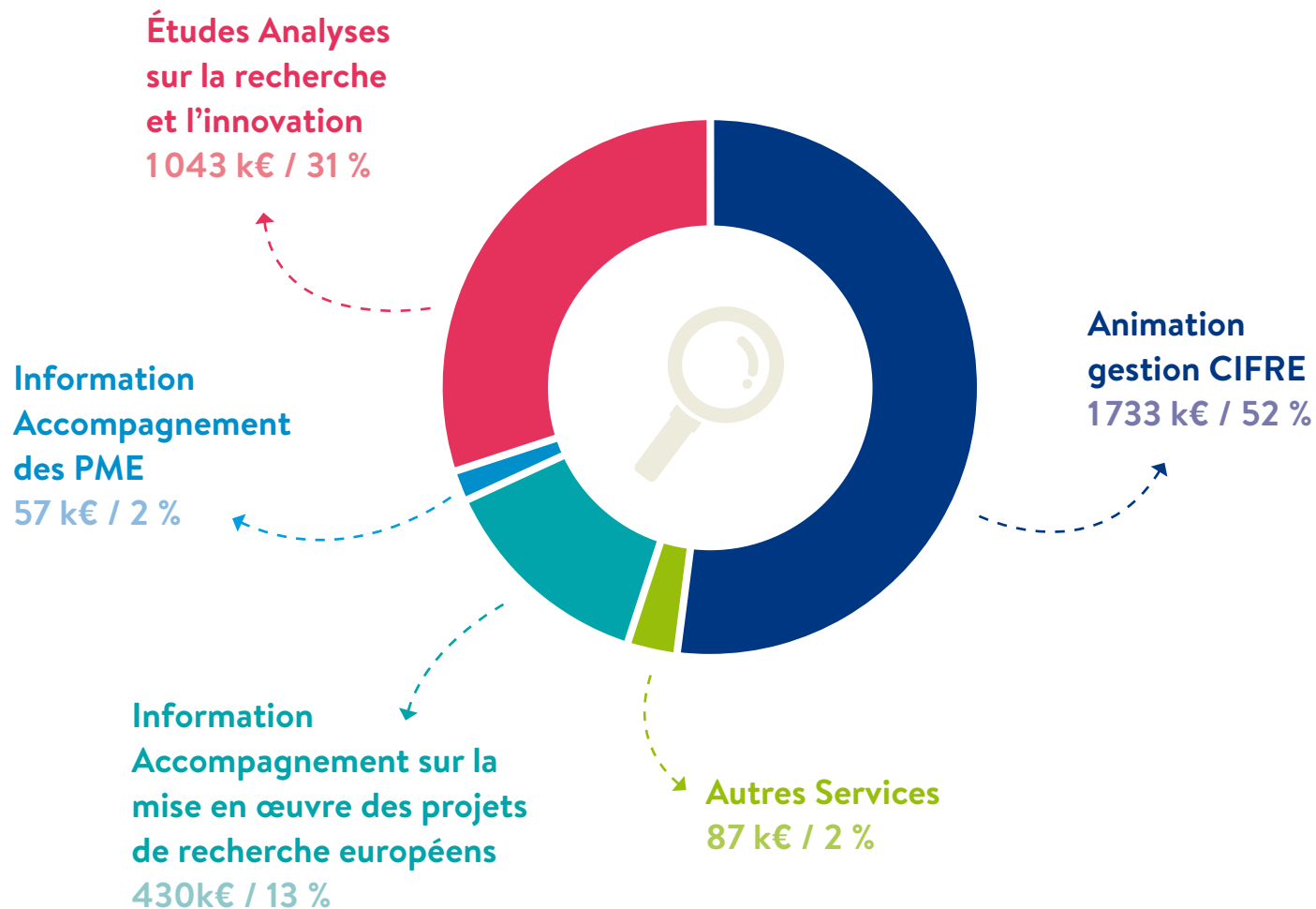
de notre pays, contribuer à une plus large présence des acteurs français dans les programmes européens, concourir à une formation doctorale performante au travers du programme Cifre.

La force de l'ANRT repose sur la transversalité sectorielle de son action. Ses membres s'enrichissent de leurs échanges et de leurs coproductions. Les groupes de travail, éphémères ou pérennes, agissent en catalyseurs utiles. Cette année, ils se sont notamment mobilisés sur la stratégie nationale de la recherche sur l'énergie, sur la transition numérique, sur l'évolution des modes de coopération ou bien encore sur l'émergence de nouveaux profils de ressources humaines. Comme chaque année, la confiance mutuelle a permis la publication de notre indicateur de performance du crédit impôt recherche et le lancement d'initiatives et de messages communs.

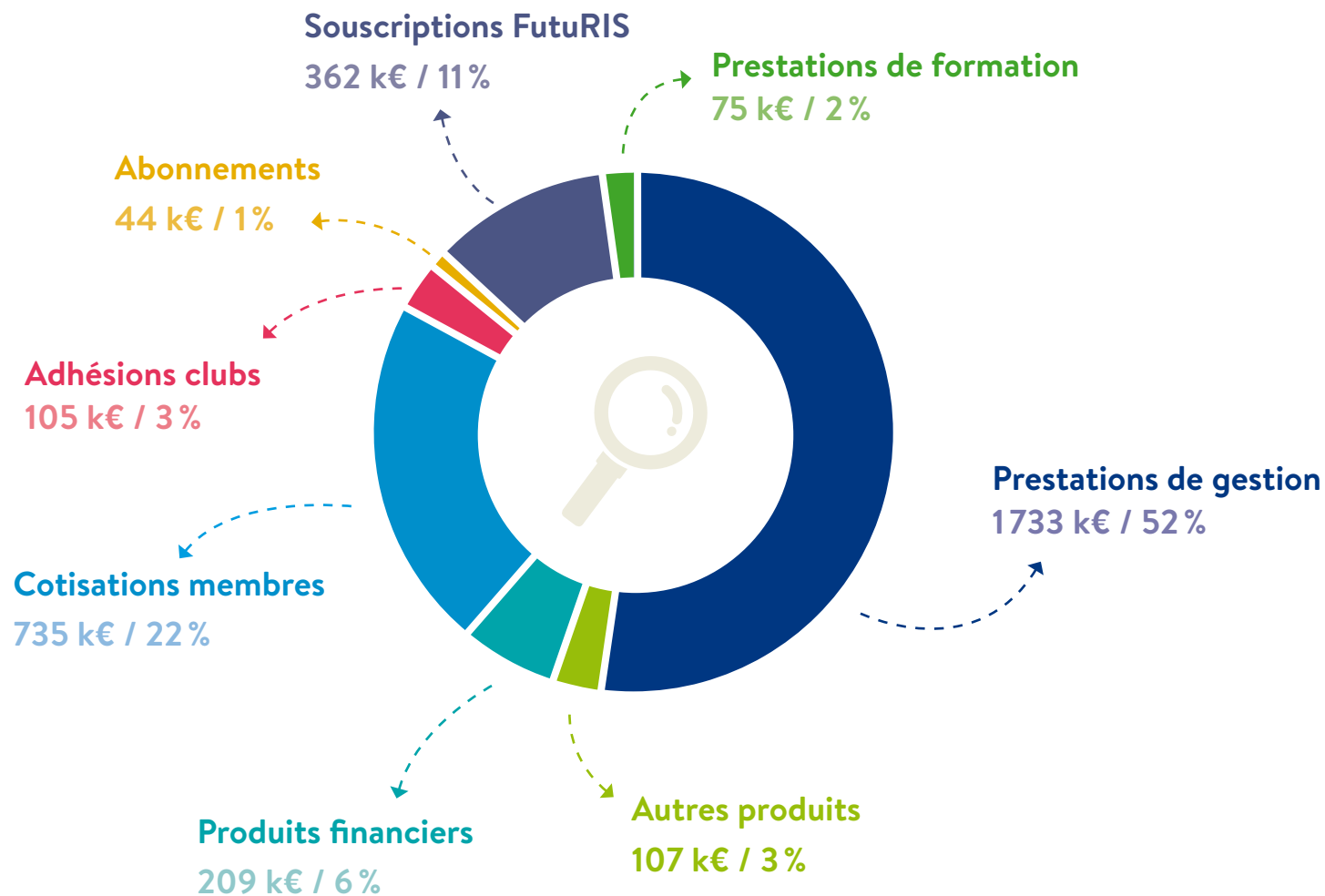
C'est avec mon complet engagement et celui de toute l'équipe de l'ANRT que nous proposerons, tout au long de l'année à venir, des événements variés faisant intervenir les acteurs publics, privés, français et étrangers de la R&I, pour le plus grand bénéfice de nos membres.

**Clarisse Angelier**, Déléguée générale de l'ANRT

# ACTIVITÉS ANRT EXERCICE 2015-2016 : 3 350 K€

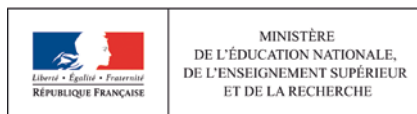


# RESSOURCES ANRT EXERCICE 2015-2016 : 3 370 K€



# LA FORMATION DOCTORALE CIFRE, UN PASSEPORT POUR L'EMPLOI EN ENTREPRISE !

**Deux tiers des « anciens Cifre » font une carrière dans le secteur privé alors que cette proportion est d'un tiers pour l'ensemble des docteurs diplômés en France.** Dans les entreprises, 64 % des « anciens Cifre » sortis en 2010 conservent en 2016 une mission de R&D. Cette proportion est trois fois plus élevée que pour l'ensemble des docteurs observé trois ans après la soutenance de leur thèse.



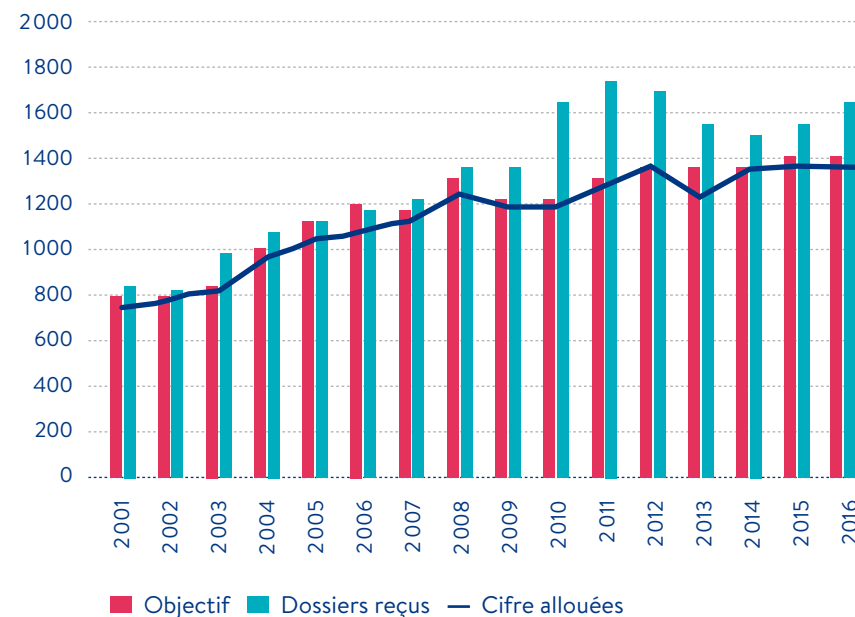
## LES CIFRE 2016

→ En 2016, la demande de Cifre confirme la reprise de sa croissance (+8 %) et revient au niveau connu en 2012 avec 1661 dossiers reçus, deuxième valeur historique. Le nombre d'acceptations se maintient au même niveau que 2015 (1377). Les trois années consécutives de croissance retrouvée expriment, d'une part, que le dispositif Cifre constitue une modalité de formation doctorale qui répond bien au besoin des entreprises de se doter de scientifiques de haut niveau formés par la recherche, et,

d'autre part, que les employeurs ont retrouvé une certaine confiance qui leur permet de réintégrer des forces nouvelles pour soutenir leur R&D.

Dans le cadre de la simplification des procédures administratives, M. Thierry Mandon, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a demandé à l'ANRT d'assurer une instruction des demandes de Cifre en deux mois. Une nouvelle procédure a été mise en place dès début 2017.

Évolution du nombre de Cifre allouées par an



## LES CHIFFRES CLÉS 2016

# 1377

Cifre financées avec 793 entreprises partenaires distinctes

# 2/3

des laboratoires associés sont des UMR

# 23%

de doctorants étrangers

# 38%

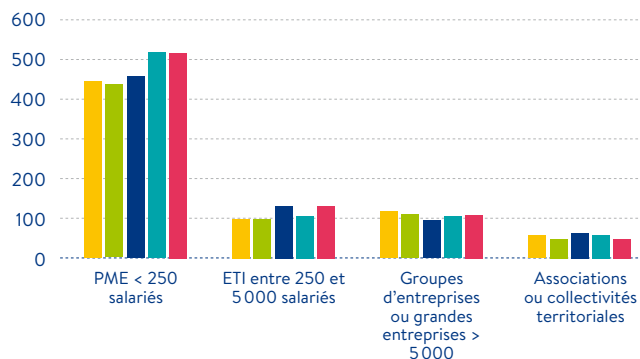
de femmes, une légère croissance par rapport à 2015

# 29 350 €

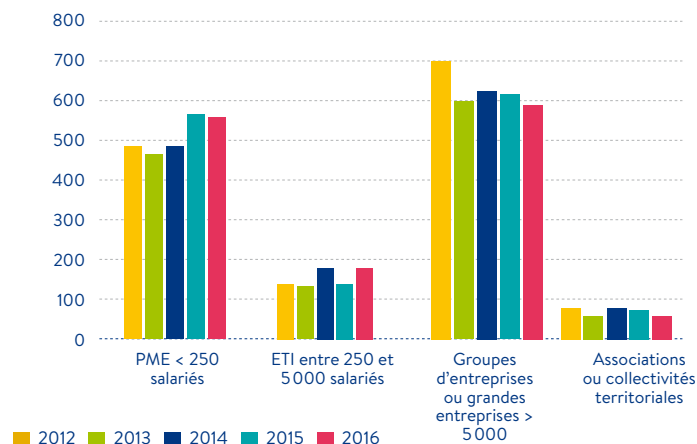
le salaire moyen des doctorants, soit +12% du minimum imposé et +2% du salaire moyen 2015. Il reste très sensible au genre et au parcours antérieur.



Typologie des 793 employeurs distincts de Cifre en 2016 dont 61% de nouveaux.



Nombre de Cifre selon la typologie des employeurs



→ **Le dispositif Cifre confirme sa pertinence pour les PME.** Avec les ETI, elles recueillent désormais 53% des subventions. Les grandes entreprises et les groupes restent des bénéficiaires fidèles mais l'effet de dilution se confirme. Le nombre de nouveaux accédants au dispositif Cifre reste important. Il témoigne que les mécanismes de

relation partenariale public-privé ne s'institutionnalisent pas. L'embauche d'un doctorant est une voie de coopération aux côtés d'autres nombreux programmes; sa pérennité n'en a que plus de valeur. Il revient cependant à l'ANRT de s'assurer de la bonne connaissance du dispositif Cifre par toutes les entreprises innovantes.

## POUR MÉMOIRE

Le dispositif Cifre aide financièrement toute entreprise établie sur le territoire français qui recrute un doctorant durant 3 ans et lui confie une mission de R&D. Placé dans des conditions d'emploi scientifique en dehors de son laboratoire académique, le doctorant mène sa recherche dans le double cadre public-privé.

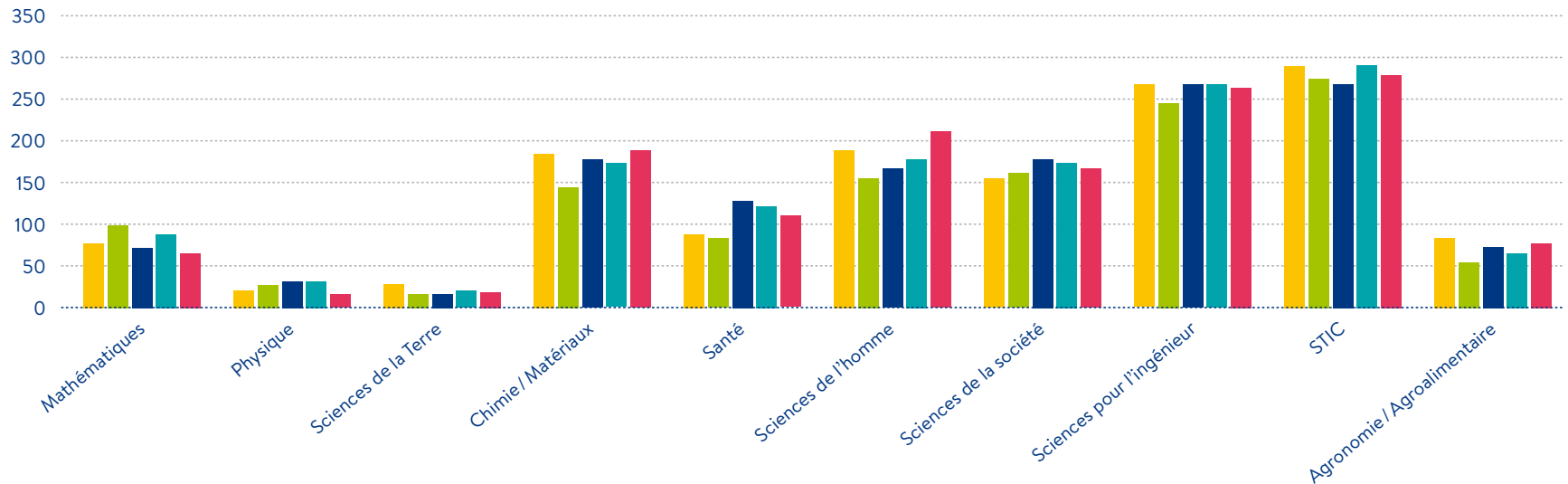
En 2016, la subvention allouée à l'entreprise était de 14 000 € par an pour un salaire brut annuel de 23 484 € à quoi peut s'ajouter le crédit impôt recherche sur la part non subventionnée.

Le dispositif Cifre est financé par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche qui en délègue la mise en œuvre à l'ANRT.



## › Répartition des disciplines scientifiques des Cifre acceptées

■ 2012 ■ 2013 ■ 2014 ■ 2015 ■ 2016



« Les communications du doctorant sur son sujet de recherche ont offert une opportunité certaine pour échanger sur ce thème novateur, nouer des collaborations avec d'autres structures et donner à notre entreprise une tribune sur le projet de recherche. Le doctorant a réussi à conjuguer les attentes de l'entreprise et une recherche aussi exigeante que celle relative à cette Cifre. »

Un responsable scientifique dans une PME en 2016

En termes de disciplines scientifiques, les sciences de l'Homme se démarquent cette année avec un niveau historique. Alors que les disciplines maintiennent leur score, les sujets relatifs à la santé semblent poursuivre une lente érosion malgré les efforts de promotion et de coopération avec les fédérations.

### UN PASSEPORT POUR LE SECTEUR PRIVÉ

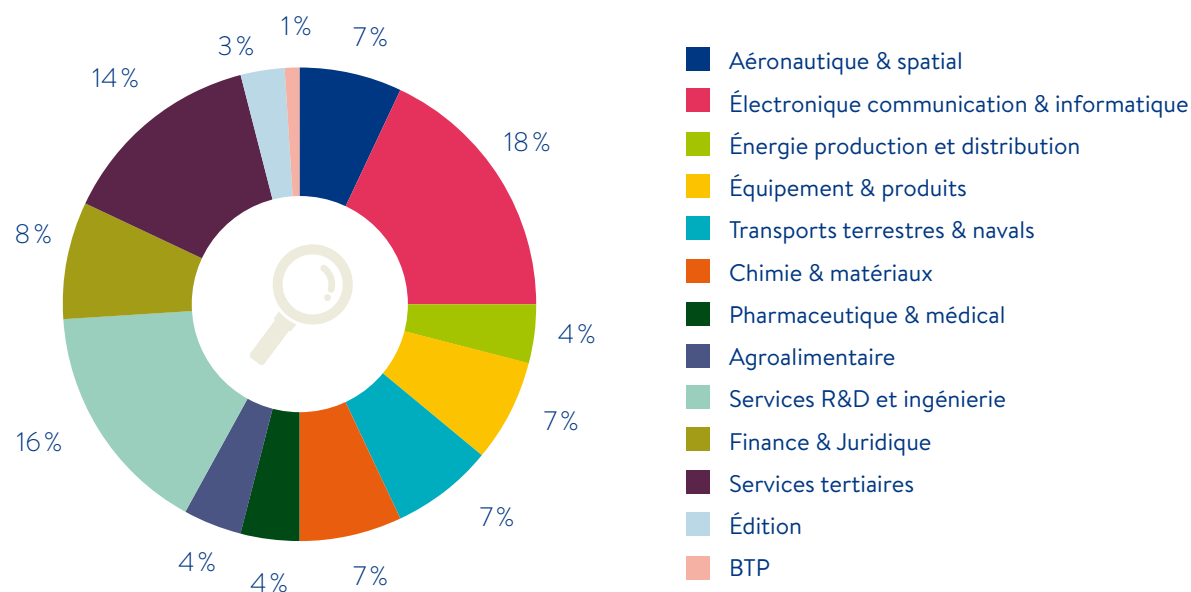
→ Le dispositif Cifre contribue à accroître l'emploi scientifique en entreprise.

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et l'ANRT ont publié les résultats d'une enquête réalisée début 2016 auprès des anciens doctorants Cifre sortis du dispositif en 2010 et 2014 après au moins 33 mois de formation doctorale.





## › Répartition des 1377 Cifre acceptées en 2016 selon le secteur d'activité



→ **Le taux de soutenance des « doctorants Cifre » reste à son niveau optimal au fil des années, 98 %.** Le triple encadrement entreprise-laboratoire-ANRT est une, si ce n'est la clef du succès.

→ **Deux tiers des « anciens Cifre » font une carrière en entreprise.** Ce pourcentage est en conformité avec les résultats des précédentes enquêtes de l'ANRT. Cette proportion est à mettre en regard des résultats publiés par le Céreq<sup>1</sup>, qui observe que 36 % des diplômés en 2010 ont un emploi trois ans après dans le « secteur privé ».

→ **L'expérience que confère aux doctorants Cifre ce mode de formation doctorale en lien avec le « secteur privé », augmente naturellement leur employabilité.** La Cifre est un passeport pour l'emploi en entreprise : l'acculturation au monde de l'entreprise qu'acquiert les doctorants durant leurs trois années de Cifre s'avère un facteur déterminant de leur choix de carrière mais aussi de leur employabilité par les entreprises.

→ **Dans les entreprises, 64 % des « anciens Cifre » sortis en 2010 conservent en 2016 une mission de R&D au sein de l'entreprise.**

En début de carrière, les trois quarts des « anciens Cifre » sont recrutés sur des missions de R&D. Les missions confiées sont majoritairement en relation avec la thèse. Au fil de la carrière, les emplois évoluent au profit d'autres missions d'expertise ou sans relation avec le domaine de formation, les « docteurs Cifre » pouvant se positionner, par exemple, sur un poste de management. La proportion de 64 % des « anciens Cifre » sur des

missions de R&D cinq ans après la fin de la Cifre est trois fois supérieure à celle constatée pour l'ensemble des docteurs employés par le « secteur privé » pour une mission de R&D, trois ans après la soutenance de la thèse (19 %, selon les données du Céreq<sup>1</sup>).

<sup>1</sup> L'insertion à trois ans des docteurs diplômés en 2010 - Julien Calmand - Net.doc.144, décembre 2015.

→ **La part des activités de recherche des « anciens Cifre »**, dans les secteurs publics et privés, reste majoritaire pour les deux générations confondues quelle que soit la discipline scientifique de la thèse. Sans surprise, la proportion relative public - privé est, elle, plus sensible à la discipline.

→ **Le salaire médian des « anciens Cifre » est supérieur de 23 % à celui de l'ensemble des docteurs recrutés par les entreprises.**

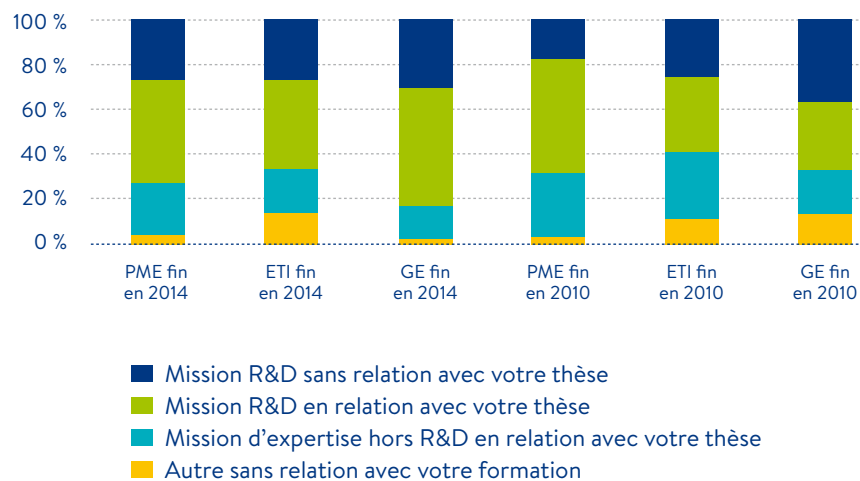
Au début de leur carrière, le salaire brut médian des « anciens Cifre » est de 38 000 €, soit supérieur de 11 % à celui des ingénieurs diplômés en 2014, estimé à 34 300 €<sup>2</sup>.

Cinq ans après, le salaire brut médian des « anciens Cifre » est de 43 000 €, soit supérieur de 10 % à celui des ingénieurs diplômés depuis cinq ans, estimé à 39 000 €<sup>2</sup> et de 23 % supérieur à la médiane des salaires bruts du privé pour l'ensemble des docteurs diplômés en 2010 (données 2013)<sup>1</sup>. En cinq ans, le salaire brut des « anciens Cifre » a progressé de près de 20 %.

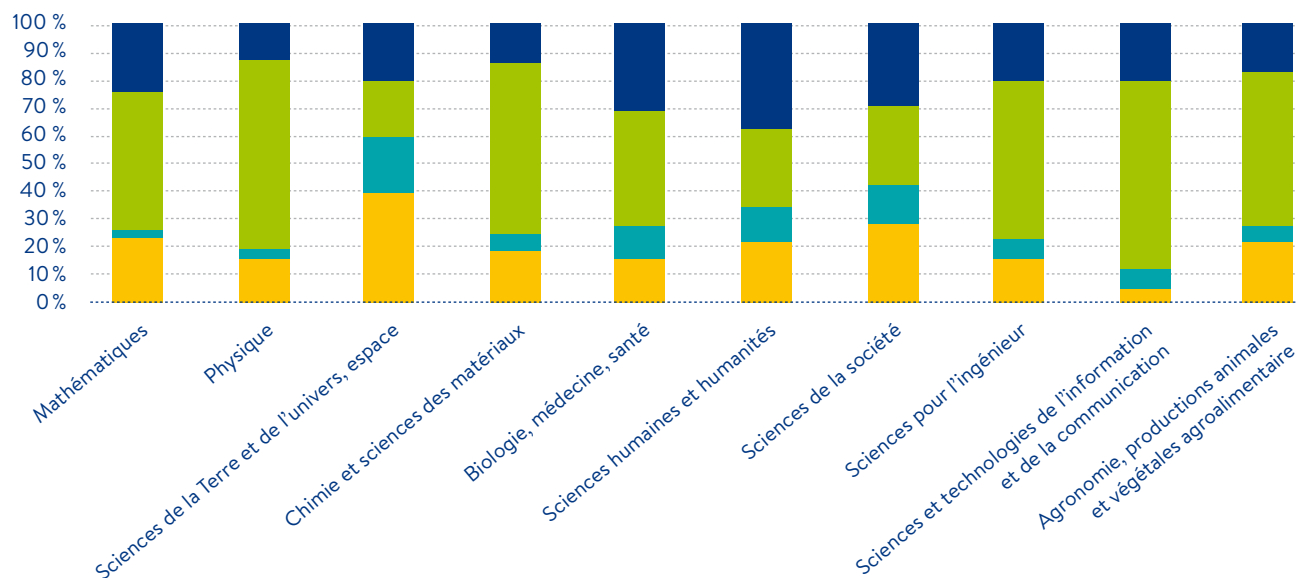
<sup>2</sup>L'Usine nouvelle, hors-série décembre 2015.

- Public recherche
- Public hors recherche
- Privé R&D
- Privé hors R&D

» Missions des « anciens Cifre » par type d'entreprise



» Profil d'activités des « anciens Cifre » par discipline et type d'employeur





## CIFRE-DÉFENSE

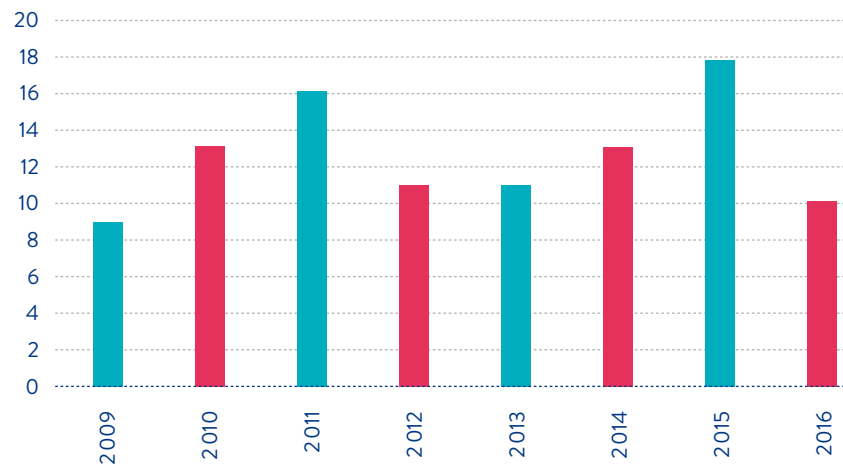
Le programme Cifre-Défense a subi une baisse d'intérêt en 2016. Il est surtout porté par les grandes entreprises. Notre objectif, aux côtés de la DGA, est d'amener plus de PME à l'utiliser.

Les thématiques disciplinaires renvoient évidemment aux axes de recherche de la DGA.

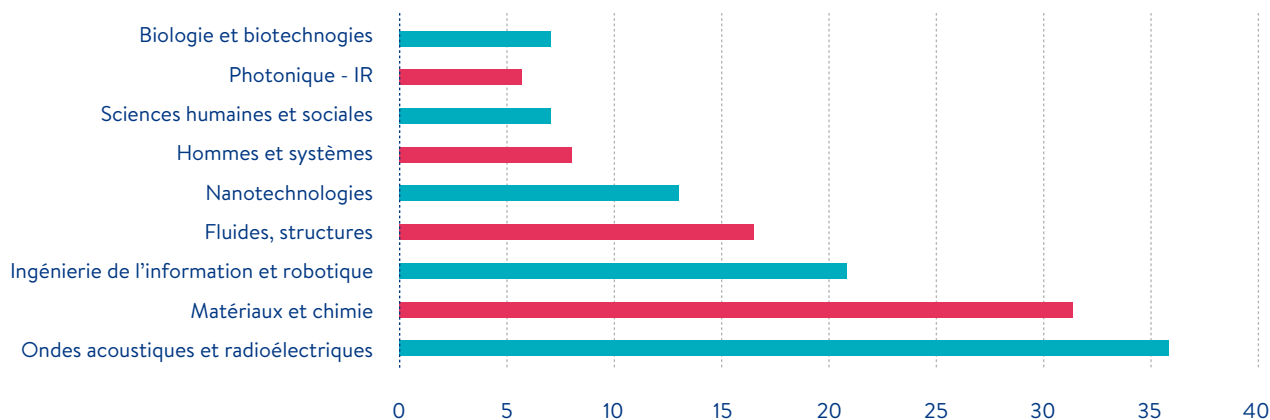
### En 2016, le Forum Cifre a accueilli 883 visiteurs

très largement des étudiants (797), venus pour rencontrer les entreprises présentes (28) et s'informer auprès de l'ANRT ou des « témoins » venus partager leur expérience dans le cadre des conférences organisées tout au long de la journée.

### Nombre de Cifre-Défense



### Cifre-Défense - Thématiques scientifiques 2009 / 2016



## « 24H chrono 2016 : chacune des équipes a intégré dans son projet de création la connectivité, l'utilisation des réseaux sociaux, une dimension sociétale. »

### FORMER LES DOCTORANTS AUTREMENT

→ **Doter les doctorants Cifre de compétences supplémentaires en les plaçant dans des situations originales qui les préparent autrement.**

La formation doctorale sous modalité Cifre est déjà une originalité, l'ANRT en ajoute un peu en proposant aux doctorants des formations-actions qui les marquent.

→ **Formation pour les accompagner dans leur projet de recherche**

Une nouvelle formation « Direction de programme, tout ne va pas de soi ! pilotage 3D et méthode 5 steps », a été mise en place en 2016 avec l'appui du cabinet MNM Consulting pour sensibiliser les doctorants à la gestion de projet.

Les questions de propriété intellectuelle ont été abordées au cours de 13 sessions de formation aux principes de base comme à des dimensions spécifiques telles les droits d'auteurs, la brevetabilité du vivant ou la protection des logiciels. Réalisées en partenariat avec l'INPI, elles reposent sur l'intervention de professionnels et une mise en situation des auditeurs.

→ **ReSci, ma recherche j'en parle !**

Ces séminaires d'échanges visent à faire interagir les doctorants hors les murs de leur communauté scientifique directe, avec des chercheurs académiques et du secteur privé. Lancés en 2014, ces séminaires ont confirmé leur intérêt. En 2016, il a été question d'ingénierie des systèmes complexes, d'acoustique, musique et production sonore humaine ou animale, du traitement mathématique des données massives et des rhumatismes.

→ **La 6<sup>e</sup> session des 24 heures chrono de l'entrepreneuriat®** réalisée les 9 et 10 septembre 2016 en partenariat avec Novancia Business School Paris et grâce au soutien de la Caisse des Dépôts, des institutions et des entreprises partenaires<sup>3</sup>, a réuni 66 doctorants de toutes les origines disciplinaires.

Pour mémoire, il s'agit de faire découvrir la création d'entreprise aux doctorants par une approche pédagogique qui les place en situation et où tous les ressorts de l'apprentissage sont actionnés, l'empathie, la mémoire du corps, le jeu.

Ainsi 10 équipes de 6 à 7 doctorants Cifre ont 24 heures non-stop pour imaginer et construire un projet de création d'entreprise sur la base de leur savoir scientifique commun. Les équipes sont constituées en ce sens. Leurs coaches, et les experts mobilisés, les accompagnent jusqu'à la présentation de leur projet devant un jury de professionnels.

Une nouvelle génération, des projets de création marqués par leur temps : chacune des équipes a intégré dans son projet de création la connectivité, l'utilisation des réseaux sociaux, une dimension sociétale. Avec un recul de six ans, les modifications de comportement, de pensée, de nos apprentis créateurs sont palpables : « les objets qui vous entourent communiquent avec vous et entre eux, vous vivez en tribu et la question de l'avenir de notre planète est omniprésente ».

<sup>3</sup> Cf. le compte rendu sur le site de l'ANRT : [www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)



*The 24H Australian-French entrepreneurship challenge – Canberra 2 & 3 juin 2016*

### → The 24H Australian-French entrepreneurship challenge – Canberra 2 & 3 juin 2016

Sur proposition de l'ambassade de France en Australie, avec le concours conjoint d'entreprises australiennes et françaises, le gouvernement australien, l'académie des sciences australienne et l'université nationale de Canberra ont souhaité que l'ANRT et Novancia Business school Paris réalisent la formation action 24 heures chrono de l'entrepreneuriat® pour 48 doctorants australiens venus de tous les universités d'Australie. L'équipe France était enrichie de 3 coaches qui ont formé les coaches

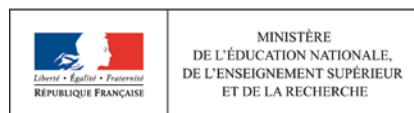
australiens impliqués et de 8 anciens Cifre ayant déjà fait les 24H chrono en France qui ont, chacun, pris en charge une équipe.

Le concours a été lancé par le professeur Brian Schmidt, ANU Vice Chancellor, M. David Hazlehurst, DIIS Deputy Secretary et M. Christophe Lecourtier, ambassadeur de France.

L'équipe lauréate a été reçue une dizaine de jours en France en septembre où elle a été accueillie par les entreprises partenaires et nos plus prestigieuses institutions de recherche publique.

« La plupart des aspects inculqués durant les phases de « cours » sont quelque part des redites de l'école d'ingénieurs, mais les déployer tous en moins de 24 heures dans un cas concret, cela a eu un effet dynamite sur moi. J'ai rarement appris, retenu et conceptualisé autant en si peu de temps. Plus que les aspects théoriques et pratiques, cette expérience a levé l'appréhension résiduelle que je pouvais avoir quant à la fondation d'une start-up. J'ai déjà échangé avec des dizaines d'entrepreneurs et visité deux incubateurs, mais fonder sa start-up ça restait conceptuel. Il faut le vivre à minima pendant 24 heures pour voir que l'on n'est pas livré à soi-même et que, au moins en France, on est même soutenu. Seul bémol, l'éveil durant 36 heures était difficile. Devoir convaincre un jury alors que ma capacité cognitive n'hésitait pas à fermer l'œil, ça pouvait être frustrant, mais je me suis surpris à en être capable. Décrocher la victoire face à un jury constitué de professionnels, c'est quelque chose de très gratifiant et motivant pour la suite de mon aventure entrepreneuriale. »

**Un doctorant Cifre** ayant participé à la 6<sup>e</sup> session des 24 heures chrono de l'entrepreneuriat®



21 avril 2016,  
signature de l'accord  
pour le programme  
Cifre/France-Maroc  
à Rabat

## CIFRE/FRANCE-MAROC

La France et le Maroc souhaitant renforcer leur coopération académique en lien avec les tissus industriels français et marocains ont signé un accord le 21 avril 2016 mettant en place le programme « Doctorat Cifre/France-Maroc », en présence de M. Lahcen Daoudi, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des cadres et M. Jean-François Girault, ambassadeur de France au Maroc.

Le programme « Doctorat Cifre/France-Maroc » a pour objet de permettre à des étudiants marocains de réaliser leur doctorat en France et au Maroc dans le cadre d'un partenariat entre deux laboratoires académiques, l'un français, l'autre marocain, et une entreprise établie en France.

L'objectif est de doter plus de doctorants marocains d'une expérience de la recherche collaborative entre les deux milieux, académique et industriel. A l'issue de la Cifre/France-Maroc, ces docteurs ont vocation à commencer leur carrière au Maroc. La France et le Maroc cofinancent le programme de formation doctorale.

**« L'objectif est de doter plus de doctorants marocains d'une expérience de la recherche collaborative entre les deux milieux, académique et industriel. »**

# SERVICE EUROPE, INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

## Au service de ses membres, le service Europe, innovation et compétitivité :

- accompagne les équipes françaises de recherche pour tirer le meilleur parti des possibilités d'Horizon 2020,
- favorise l'expression directe des patrons de PME innovantes entre eux et avec la recherche publique française et européenne,
- alerte les pouvoirs publics sur les évolutions combinées des lois et règlements affectant la recherche et l'innovation,
- encourage le progrès dans l'excellence opérationnelle et favorise l'amélioration des capacités d'innovation et de compétitivité.

## EUROPE

**Horizon 2020, un programme-cadre beaucoup plus riche que le précédent. L'ANRT aide ses membres à en maîtriser les arcanes et contribue ainsi à leur excellence opérationnelle.**

### → Horizon 2020, une action d'une grande complexité

Certes, le programme offre davantage de possibilités de financements. Il est ouvert à des projets plus proches du marché et soutient des PME sur projet individuel jusqu'au produit. Il couvre les besoins en matière de résolutions de problèmes jusqu'au développement technologique. Les outils financiers de soutien sont renforcés et plus variés qu'auparavant. Les participants soulignent certaines difficultés pratiques, factuelles, qui compliquent leurs tâches, de l'élaboration de la proposition à la gestion du projet en passant par la soumission :

- **le critère d'impact** est devenu prépondérant surtout dans les projets proches du marché ou en réponse à des défis de société,
- **l'interdisciplinarité** est de plus en plus promue,
- **les marges de discussion** avec la Commission européenne qui permettaient d'améliorer son projet après sélection se sont considérablement réduites.
- Plus que jamais, les bénéficiaires doivent veiller à ne soumettre que des dépenses éligibles, et en assurer la traçabilité. Si le discours officiel vante un financement de 100 % des coûts réels, la réalité est celle des coûts éligibles. Le taux réel de financement s'avère donc plus difficile à anticiper.

Enfin, il est plus difficile de participer pour un Français que pour les autres.

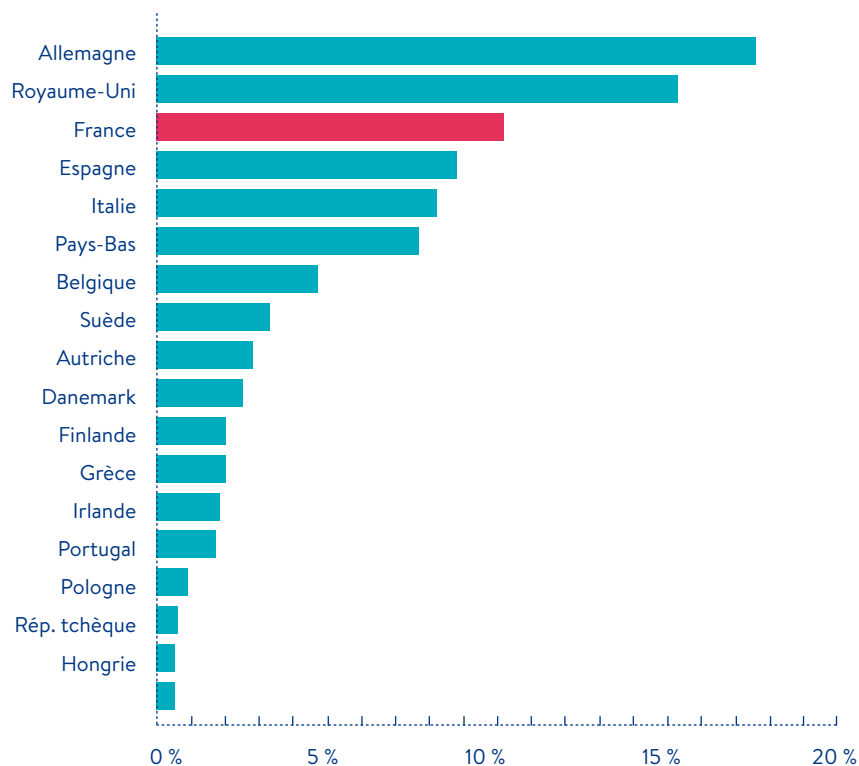
Avant même de s'intéresser aux travaux de recherche, il doit décrire l'organisation des équipes de recherche (fondements juridiques, imbrication des employeurs). Il doit aussi distinguer ce qui relève de mécanismes de coordination de ce qui relève de programmes de recherche communs. La complexité de l'organisation du système public de recherche français handicape ses acteurs.

**« Le critère d'impact est devenu prépondérant surtout dans les projets proches du marché ou en réponse à des défis de société. »**



## › Bilan Horizon 2020 au 30 septembre 2016

Financements nationaux obtenus dans Horizon 2020 : les grandes tendances se confirment.



Source CE, base e-corda (janvier 2014 à septembre 2016).  
Traitement ANRT



## › Coopération 2020 : fréquence de participations des acteurs français

Catégorie	Nombre de participants en %	Montant cumulé du financement CE en %	Commentaires
Grands participants	0,3 %	22,1 %	3,2 % des participants lèvent 43,2 % des financements coopératifs de H2020 (essentiellement des établissements publics)
Participants réguliers	3,2 %	43,2 %	
Participants occasionnels	2,9 %	21,1 %	96,8 % des participants lèvent 56,8 % des financements (essentiellement des entreprises, grandes et petites)
Participants ponctuels	26,7 %	33,2 %	
	96,8 %	56,8 %	
	70,1 %	23,6 %	

**Si l'Allemagne se détache nettement, la France, l'Espagne, l'Italie, et les Pays-Bas obtiennent des niveaux de financement proches.**

L'analyse en continu des statistiques de participation au programme-cadre garantit un suivi au plus près des situations de participation des acteurs français, dans toute leur variété (cf. la publication dans *La lettre européenne de l'ANRT*).

L'angle « acteurs », marque de fabrique de l'ANRT, révèle des résultats originaux discriminants pour ses membres. Ainsi,

► 43 % des financements français sont obtenus par 3 % des participants. Ceux-là savent faire, ils ont « seulement » besoin de financements et de ressources complémentaires pour faire plus.

► 57 % des financements sont décrochés par 97 % des petits acteurs ou d'acteurs occasionnels. Ces derniers n'ont pas à devenir des experts d'Horizon 2020 pour être financés.

Une véritable « action commerciale » consisterait à accompagner chaque catégorie d'acteurs en fonction du nombre de participations visé. C'est ce que font, à leur échelle, les formations ciblées dispensées par l'ANRT (cf. infra). A contrario, disséminer l'information comme si tous les participants et prospects avaient des besoins identiques ne peut conduire qu'à accroître le taux d'insuccès. C'est dans cet esprit que l'ANRT participera en 2017 aux groupes de travail de Thierry Mandon pour développer un plan d'action national de la participation française au programme-cadre Horizon 2020.



→ **Les résultats français déclinent en pente douce.**

Les Français obtiennent environ 10 % des financements dans Horizon 2020, à comparer avec les 11,5 % obtenus dans le précédent 7<sup>e</sup> programme-cadre. Les trois raisons invoquées pour expliquer la baisse des résultats de la France sont bien connues :

- ▶ un déficit d'information des acteurs français,
- ▶ l'absence d'une stratégie nationale claire et partagée,
- ▶ une insuffisance de lobbying à Bruxelles.

Jusqu'à présent, les mesures prises pour renforcer l'information et combler les déficits ont échoué. Il faudrait commencer par reconnaître que nos fragilités réelles sont ailleurs :

- ▶ une insuffisante autonomie des acteurs publics,
- ▶ des fonctions support sous-dimensionnées,
- ▶ un lobbying trop institutionnel et pas assez fondé sur les réseaux scientifiques des coordinateurs de projets de recherche européens.

A noter : 62,3 % des financements H2020 reçus par des Français vont aux membres de l'ANRT.

→ **Au sein des Club Europe, l'ANRT anime des échanges entre les usagers. Elle organise des conférences d'information en partenariat avec les universités (CURIF).**

Le club ERA (Espace européen de la recherche) analyse les initiatives de la

Commission européenne et échange sur l'interprétation des règles. Il promeut les bonnes pratiques issues des retours d'expérience et accompagne ses membres vers l'excellence opérationnelle.

38 organisations en sont membres, à parité privées et publiques, dont 37 % d'organismes de recherche, 16 % d'universités, 47 % d'entreprises.

L'ANRT travaille particulièrement avec les universités

Comparées aux autres universités en Europe, les universités françaises participent relativement peu aux programmes européens. Celles qui font le plus de recherche, réunies au sein de la CURIF – Conférence des universités de recherche intensive françaises –, développent leurs équipes de soutien aux projets. L'ANRT réalise avec elles une revue systématique des modes de déclaration et de justification des dépenses. Il en résulte des recommandations à leur usage. En mai 2016, cet étroit partenariat ANRT - CURIF a permis de formuler de bonnes pratiques d'achat et d'amortissement pour les universités (voir la note). Depuis, l'influence de l'ANRT et d'autres organisations cousines ont fait reculer la Commission européenne sur les règles de remboursement des amortissements injustes qu'elle envisageait.



→ **L'ANRT promeut l'accord de consortium simplifié DESCA.**

La participation aux projets collaboratifs du programme-cadre européen impose l'établissement d'un accord de consortium qui définit les droits et devoirs des partenaires. Le principal modèle d'accord de consortium utilisé en Europe est le DESCA (Development of a Simplified Consortium Agreement). En 2016, l'ANRT a supervisé sa mise à jour en tant qu'unique membre français du « core group ». Outre l'ANRT, on y trouve l'EARTO (European Association of Research and Technology Organisations), le Fraunhofer Gesellschaft, l'association Helmholtz, Kowi, (Kooperationsstelle EU der Wissenschaftsorganisationen), European University Association (EUA), VTT (Technical Research Centre of Finland) et la Ligue européenne des universités de recherche (LEUR). Le groupe « miroir » français se réunit au sein des Clubs Europe de l'ANRT. Il existe aussi un groupe de concertation au niveau européen auquel participent les organisations les plus actives dans le programme-cadre (CNRS, CEA, Inserm, INRA, Inria, Thales, Airbus, Nokia, Safran, etc.).

L'ANRT mène régulièrement des échanges avec les fédérations industrielles européennes (aéronautique et défense, automobile, numérique) dans le but d'harmoniser les rédactions et les plans. Et si possible de faire converger les contenus.

→ **En tant que membre du point de contact national pour les affaires juridiques et financières, l'ANRT répond aux questions sur les règles d'Horizon 2020.**

L'ANRT est interrogée par courriel ou par téléphone (cooperation@anrt.asso.fr). Toute réponse orale est confirmée par écrit. En 2016, nous avons répondu à environ 350 questions émanant d'entreprises et de laboratoires publics sur des thèmes tels que :

- ▶ les exigences comptables renforcées de la Commission et les éventuelles adaptations dans les organisations,
- ▶ les coûts salariaux éligibles,
- ▶ les coûts des équipements, (amortissement, risques financiers associés à leur sous-utilisation),
- ▶ les tierces parties, filiales, mises à disposition de moyen,
- ▶ les différences entre sous-traitance et achats de biens et services,
- ▶ la délicate prise en compte des prestations internes,
- ▶ les équilibres de propriété intellectuelle, l'*open data* dans les projets technologiques compétitifs.

→ **L'ANRT forme chercheurs et équipes de support aux enjeux de la sécurisation des financements et de la propriété intellectuelle d'Horizon 2020**

Ces formations-actions offrent un moyen très économique d'améliorer l'excellence opérationnelle de ses équipes. Surtout si on les rapporte aux conséquences financières des audits: remboursements sur de nombreux projets, dommages et intérêts, éventuelles sanctions financières.

Plus des deux tiers des personnes formées l'ont été dans un cadre «sur mesure», c'est-à-dire adapté

aux spécificités de l'entreprise ou de l'établissement public commanditaire. Cela permet d'améliorer non seulement l'interaction entre chercheurs et équipes de support, mais aussi d'homogénéiser les différentes fonctions de l'organisation, un facteur important de la réussite d'ensemble.

Le nombre de personnes formées a diminué d'environ 10 % par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le fait que les règles du programme Horizon 2020 commencent à se stabiliser et à être connues.



→ **L'ANRT a publié La lettre européenne (bimestriel)**

Les experts de *La lettre européenne* de l'ANRT dispensent informations et analyses non-conformistes sur les politiques et programmes européens de recherche et d'innovation, ainsi que sur leurs résultats. Accessible par abonnement, *La lettre* croise les angles et précise ses enseignements pour chaque fonction des organisations: directions générales, fonctions financières et contrôle de gestion, gestionnaires de projets de recherche et chercheurs, dirigeants de PME.

**La lettre est structurée autour de 5 rubriques:**

- Politiques/Policies
- Enjeux financiers/In cash
- Transfert de connaissances/ Knowledge Transfer

- Chroniques opérationnelles/Helping hand
- Chiffres à l'appui/Benchmarking

**Au cours de l'exercice 2015-2016, La lettre a alerté ses lecteurs sur cinq évolutions cruciales de la politique de recherche et d'innovation européenne.**

- ▶ Dans Horizon 2020, le critère d'impact est capital pour les PME aussi, ainsi que nous l'enseigne l'expérience du Fast track to innovation. (n° 274).
- ▶ Le Conseil européen de l'innovation apparaît comme un outil opportuniste et politique au contenu mal établi, surtout s'il émerge au cours d'Horizon 2020 (n° 275).
- ▶ Les Fonds structurels et d'investissement européens subissent une

Formations – Actions (oct. 2015 – sept. 2016)	Sécuriser ses financements dans les projets européens	Enjeux de Propriété intellectuelle dans les projets européens
<b>A l'ANRT</b>	91	54
<b>Sur spécifications propres chez le client</b>	134	17
<b>TOTAL</b>	225	71
<b>TOTAL Formations – Actions</b>	296 personnes formées dans l'année	

évolution critique, que l'on peut qualifier de « grande dérive financière » (n° 277).

- ▶ Juncker 2, peut être compris comme « un trompe l'œil au carré » : les promesses non tenues du plan Juncker 1 ont ouvert la voie à un Juncker 2, encore plus ambitieux. Et ce, avant même de connaître les résultats de l'évaluation prévue. (n° 278).
- ▶ Enfin, Horizon 2020 subit une triple transformation sans attendre les résultats de son évaluation à mi-parcours : financiarisation, individualisation, concentration. La fin du régime de recherche collaborative qui faisait la puissance du programme-cadre ? (n° 279).

A noter : toutes les archives de *La lettre européenne* (numéros, articles, dossiers thématiques) sont disponibles pour les abonnés sur le site de l'ANRT.»

## PME

→ **L'ANRT aide les PME à mieux utiliser les dispositifs publics, en organisant la rencontre sans intermédiaires avec la recherche publique et d'autres PME.**

Deux dispositifs sont mis en œuvre :  
• **Le Club PME-ETI Innovation Territoriales** : un patron parle à ses pairs, et à des responsables du système public territorial

**Le club fonctionne grâce à une organisation originale associant trois communautés :**

- ▶ les patrons de PME,
- ▶ les instituts de recherche membres de l'École de l'innovation,
- ▶ les agences régionales et les chambres de commerce et d'industrie.

Un chef d'entreprise décrit son projet, son modèle économique, ses investisseurs, ses équilibres financiers, les perspectives commerciales de son innovation, les canaux de commercialisation et de rémunération, les modalités de financement. Il bénéficie des réactions des membres du club, en particulier des autres chefs d'entreprise.

Ces échanges dévoilent souvent un biais technologique, des appréhensions qui freinent la recherche partenariale, la crainte de perdre le contrôle de son entreprise en cas de succès éclatant. En 2016, 37 PME ont participé à ce club, à raison de deux ou trois sessions en moyenne.



Un parcours unique pour développer vos solutions avec la recherche publique

**Avec son École de l'innovation, l'ANRT mutualise les initiatives d'accompagnement des PME et des ETI, permettant une approche transversale des projets coopératifs grâce à**

**« École de l'innovation : en 2016, plus de vingt PME jugées innovantes se sont inscrites. »**

**l'appui du CEA, de l'Onera, des Arts & métiers ParisTech et de l'Université technologique de Compiègne.**

Le chef d'entreprise expose son projet technique devant des scientifiques de plusieurs instituts membres de l'École de l'innovation, ce qui aide à trouver l'équipe de recherche ou le chercheur le plus pertinent.

Depuis la création, 120 PME ont établi une collaboration avec un des membres de l'École.

En 2016, plus de vingt PME jugées innovantes se sont inscrites sur l'exercice, soit trois sessions de l'École de l'innovation. Ce sont donc 6 journées de formation et d'entretien scientifique et technologique qui ont été assurées.

**Pour 2017, l'École s'est fixé d'ambitieux objectifs :**

- ▶ attirer un ou deux nouveaux instituts,
- ▶ former 75 PME chaque année ; l'introduction d'un volet « business coaching » devrait y aider,
- ▶ atteindre les 20 % de PME formées qui signent un contrat ou un accord de partenariat avec l'un des instituts de l'École de l'innovation.

→ **En tant que membre du point de contact national pour les PME, l'ANRT partage son expertise des dispositifs de soutien aux PME d'Horizon 2020.**

Les PME ont recours à l'expertise de l'ANRT pour « tout ce qu'elles voudraient savoir sur les dispositifs

européens» tels l'instrument PME d'Horizon 2020, les projets collaboratifs des priorités 2 «Primauté Industrielle» et 3 «Défis Sociétaux», y compris les initiatives technologiques conjointes (ITC), le programme Eurostars2, les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI/KIC) ou encore le volet Innovation dans les PME de la priorité «Primauté industrielle», notamment les actions de coaching et mentoring.

Au cours de l'année, dans ce cadre, l'expertise de l'ANRT a permis :

- d'orienter 65 PME parmi les possibilités de financement européens (45 mn d'entretiens);
- de mettre en relation 8 PME avec des partenaires potentiels pour des projets européens;
- d'assister au montage de projet, en relisant 24 futures propositions avant leur soumission;
- d'accompagner 19 PME dans la recherche de partenaires.

## LE CLUB INNOVATION ET COMPÉTITIVITÉ

→ **Face aux critiques polémiques dont le CIR est régulièrement l'objet, le club Innovation et compétitivité apporte des informations objectives, nourries des réalités de terrain.**

Le crédit impôt recherche s'avère être un outil puissant de la visibilité et de l'attractivité internationale de la France pour les investissements de

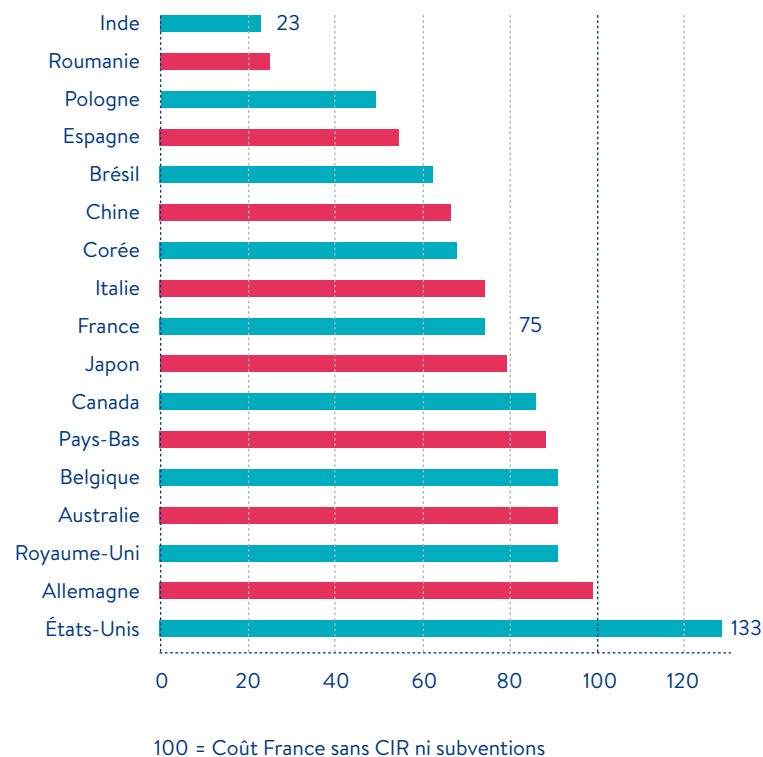
recherche. Les entreprises de toutes les catégories le disent, mais il n'est pas si facile de le prouver. La garantie de stabilité donnée par le président de la République et le gouvernement n'a pas empêché les remises en cause. D'où l'intérêt des données objectives que l'ANRT fournit sur un mode d'échanges comparatifs inter-entreprises.

- ▶ Grâce au crédit impôt recherche, le coût des chercheurs français en entreprise est ramené à la moyenne de l'OCDE.

Depuis 2011, l'ANRT suit l'évolution des avantages compétitifs du site France grâce à un panel de grandes entreprises (club Inneco). La référence (base 100) est le coût moyen du chercheur en France avant toute subvention et mobilisation du crédit d'impôt recherche. L'ANRT agrège les données comptables fournies par les entreprises du panel pour produire les coûts comparés de leurs chercheurs dans différents pays. Elle peut réaliser ce travail car elle bénéficie de la confiance de ses membres et traite les données en toute confidentialité. Elle demande un effort important aux services financiers des entreprises pour fournir un format de données exploitable (par l'ANRT).



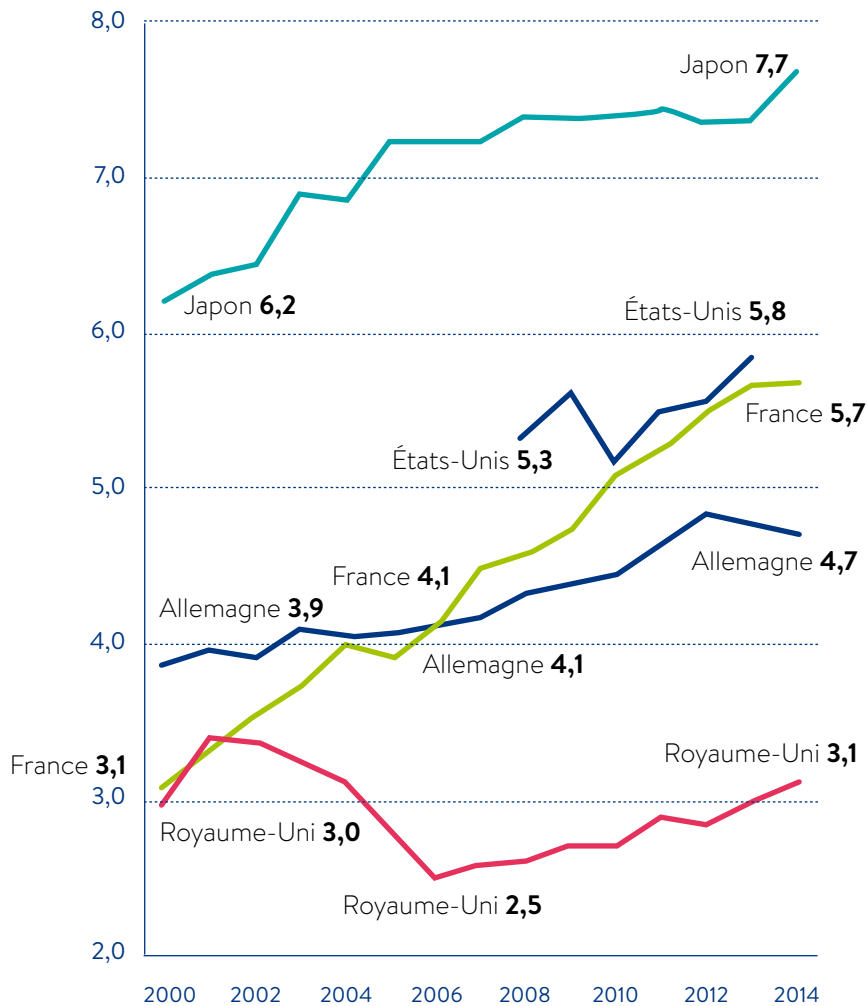
## Coût moyen du chercheur après incitations



• **Fait remarquable**, la R&D française des entreprises augmente alors que l'activité industrielle de la France n'a cessé de diminuer. Tout en se développant dans d'autres pays, les groupes français tiennent à faire croître «à la maison» cette activité vitale pour la préparation de leur avenir. Le CIR les y aide.



## Évolution de l'emploi en recherche dans les entreprises



Chercheurs en entreprise pour mille actifs (2000-2014)

Source : OECD 2016, Main Science and Technology Indicators, [https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI\\_PUB](https://stats.oecd.org/Index.aspx?DataSetCode=MSTI_PUB), Extraits. Traitements et présentation ANRT.

### • Mais surtout, la France devient grâce au CIR l'un des pôles mondiaux de la recherche industrielle

Le pari fait par la France, quelle que soit la couleur politique du gouvernement, s'avère gagnant. Les chercheurs français en entreprise sont reconnus au meilleur niveau mondial. Le mécanisme fiscal vient renforcer cette attractivité. Résultat : les grandes entreprises françaises comme Sanofi, Thales, Renault ou Arcelor-Mittal ont maintenu leurs centres de recherche en France. Pendant que Facebook, Google, Microsoft, Intel, Cisco ont installé des nouveaux centres de recherche. Bonne nouvelle, le phénomène est cumulatif ! Le maintien du CIR dans la durée encourage les entreprises à effectuer leurs recherches sur le territoire, favorisant l'amélioration des capacités scientifiques et technologiques.

# FUTURIS

**En 2016, FutuRIS a fêté dix années de travaux sur les transformations du système français de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur, avec la 10<sup>e</sup> édition de son ouvrage annuel.** Cette décennie a profondément remodelé l'organisation du système et les pratiques des acteurs. Elle n'a néanmoins pas encore permis l'affirmation d'un modèle suffisamment clair et consensuel, qui constituerait à la fois un cap pour l'ensemble des acteurs, et un cadre pour construire des visions et des actions communes. FutuRIS poursuit donc son œuvre collective au service de cette ambition : accompagner le changement en l'éclairant de regards prospectifs partagés et apporter son concours au progrès des stratégies et des coopérations.

## **RECHERCHE PARTENARIALE : PROMOUVOIR LES NOUVELLES APPROCHES ET LES NOUVEAUX OUTILS**

En 2015-2016, FutuRIS a partagé une série de messages-clés issus de travaux sur la recherche partenariale, menés avec les acteurs eux-mêmes. Apprécier ensemble le chemin parcouru permet en effet de vérifier si l'on est sur la bonne trajectoire et de mieux en appréhender les étapes suivantes.

### **→ Open labs : au-delà des réformes institutionnelles, soutenir les révolutions bottom-up**

Les *open labs*, espaces de co-création et d'innovation très divers, échappent largement aux règles et contraintes institutionnelles classiques des organisations publiques ou privées. Il s'y teste et s'y élabore à petite échelle, entre acteurs de terrain, un nouveau modèle d'innovation (au-delà des

produits et services qui s'y inventent). La multiplication des *open labs* en France et ailleurs constitue en ce sens une autre voie de réforme du système, complémentaire à celle qui s'effectue par voie de lois, décrets et règlements.

### **Conférence FutuRIS 2016 – Paris, 6 avril 2016**

Partant de son expérience de quinze années au sein du e-lab de Bouygues SA, Etienne Gaudin, directeur de l'innovation et du e-lab, a démontré l'étroite imbrication, mais aussi le fragile équilibre entre innovations high tech, visions managériales et pratiques sociales. « Sans quête d'un sens partagé, pas de développements technologiques valables. »

Maîtriser cet équilibre et le rendre fructueux pour l'entreprise (ou l'organisation concernée), tel est l'enjeu des *open labs*.



### **Le Livre Blanc des Open Labs, publié en mars 2016 en collaboration avec la chaire newPIC de Paris School of Business, souligne trois enjeux pour les politiques publiques :**

- ne pas bureaucratiser ces dispositifs en cherchant à leur apporter un soutien (évaluation, indicateurs, dossiers ...),
- respecter la diversité des porteurs,
- tirer profit de ces expériences pour repenser la relation entre production de normes et innovation.

Le Livre Blanc a été présenté dans une dizaine de séminaires et conférences en 2016.

→ **Porter une attention accrue aux ressources humaines, après la mise en place des nouveaux dispositifs (institutionnels, de financement etc.)**

Les réformes du SFRIES se sont concentrées depuis plus de 10 ans sur la mise en place d'un nouveau paysage institutionnel et de nouveaux mécanismes de régulation. La tâche n'est pas achevée, et il y faudra encore du temps. Un point crucial pour le succès des réformes renvoie aux femmes et aux hommes qui œuvrent au sein de ce paysage renouvelé.

Plusieurs travaux de FutuRIS ont convergé en 2016 pour souligner l'importance du facteur humain dans les évolutions en cours. Environnement complexe et mouvant, nouvelles règles, impératif d'excellence... L'ensemble des personnes qui concourent aux missions de recherche, d'innovation et d'enseignement supérieur doivent faire face à de fortes pressions. Or c'est d'abord sur elles, et sur leur capacité à collaborer efficacement, que repose la dynamique de la recherche partenariale, qui représente un maillon essentiel de la chaîne de valeur de l'innovation.

**Quelques points de diagnostic et de proposition en matière de gestion des ressources humaines, pour un soutien accru et adapté aux acteurs :**

- ▶ Conférence FutuRIS 2016 du 6 avril 2016 - Patrick Cheppe, président

d'Europe Technologies: il faut passer de « laboratoires académiques au service des entreprises » à des « laboratoires académiques et entreprises au service des produits ». Au cœur de ce changement de paradigme, estime-t-il, se trouve le facteur humain et culturel.

Pierre Gohar, directeur de l'innovation et des relations avec les entreprises de l'université Paris Saclay, insiste quant à lui sur le ressourcement que représente la jeune génération: les institutions d'enseignement supérieur doivent mieux accompagner l'ouverture au monde et à la diversité qu'ont spontanément les étudiants aujourd'hui.

- ▶ Livre Blanc des Open Labs - « Les organisations doivent évoluer: cela passe à la fois par la valorisation de nouveaux profils (designers, etc.) et de nouveaux comportements (entrepreneurial, ouvert, empathique). L'un des enjeux repose donc sur les politiques de ressources humaines des organisations tant sur les aspects de recrutement que de gestion des carrières. L'évolution passe aussi par le management et par ceux qui pilotent l'activité au quotidien des activités dans les organisations traditionnelles. Le développement des activités des *open labs* passe par des ambassadeurs et des sponsors: ceux-ci ne sont pas dans l'*open lab*



**Recherche partenariale : une affaire de personnes**

FutuRIS a publié en juin 2016 les résultats d'une analyse de la façon dont se nouent les premiers contacts entre établissements publics de recherche et entreprises.

Ce travail a donné lieu à de nombreux échos dans la presse et dans les milieux concernés. Il se poursuit par l'organisation d'un colloque en 2017 : « Les acteurs de la coopération entre entreprises et recherche publique: défis et enjeux des ressources humaines ».

mais sont bienveillants au regard des pratiques et des résultats obtenus. Ils aident à préserver les initiatives, à réexploiter les résultats ou à convaincre de l'intérêt de la démarche.»

- Regards croisés sur la recherche partenariale

Au cœur de relations partenariales fructueuses se trouvent les notions de compréhension mutuelle et de confiance. Celle-ci s'établit souvent par des actions très concrètes :

**Exemple :** « À la suite d'une erreur de manipulation, cinq mille pièces métalliques ont été mélangées dans une grosse PME du secteur des industries mécaniques. L'entreprise a sollicité l'aide de deux instituts Carnot organisés en consortium. Cela peut paraître surprenant, car il ne s'agit pas d'une activité de recherche avec un grand « R ». Pourtant, ces deux instituts Carnot ont permis d'aider l'entreprise en concevant et en mettant en œuvre une solution technique de tri. Ces établissements publics de recherche ont ainsi rendu un réel service économique à l'entreprise. Ce type de relation crédibilise la recherche publique et change son image aux yeux des entreprises. La PME, qui n'avait pas l'habitude de travailler avec la recherche publique et qui ne croyait pas forcément en elle, la regarde aujourd'hui d'un autre œil. »

A. Duprey,  
Association des instituts Carnot

**« Au cœur de relations partenariales fructueuses se trouvent les notions de compréhension mutuelle et de confiance. »**

### → **Contractualisation : clarifier les coûts et les prix dans le cadre de la relation partenariale**

À la suite de plusieurs années de travail coopératif sur les modalités de contractualisation, une série de réunions entre chercheurs publics et entreprises a permis de progresser sur trois points :

- dans l'établissement des modalités financières des contrats, il convient de ne pas confondre coûts et prix.
- les laboratoires doivent déclarer le coût complet de leurs travaux. Ils peuvent utiliser quelques simplifications (ex. : coefficient de charge appliqué au salaire des chercheurs pour le fonctionnement courant et les frais généraux).
- le prix facturé à l'entreprise est en général différent du coût - souvent inférieur à celui-ci, notamment pour tenir compte d'autres usages potentiels des résultats.

### → **Innovation collaborative : l'impératif d'une réconciliation entre innovation et progrès**

Parmi les enjeux de la recherche et de la société, celui de la compétitivité économique est désormais bien identifié et fait l'objet de nombreuses mesures de politique publique. Un autre enjeu, non moins crucial, constitue en revanche un maillon faible du système : celui du projet de société dans lequel s'enchaînent les activités de recherche et d'innovation. La réinvention de ce projet de société et des relations entre science,

innovation et société représente aujourd'hui une nouvelle frontière pour les politiques publiques et pour l'ensemble des acteurs, à l'échelle aussi bien nationale qu'européenne. Tel est le constat prospectif établi lors du colloque FutuRIS, le 6 avril 2016, sur le thème « Quels progrès pour l'innovation collaborative ? » et qu'a illustré le physicien et philosophe Etienne Klein dans son intervention de clôture.

### **Conférence FutuRIS 2016**

Etienne Klein a analysé la montée en puissance de la notion d'innovation dans le discours politique et médiatique, à la place de celle de progrès. Le progrès renvoyait à l'idée d'un avenir collectif meilleur pour lequel les individus étaient prêts à accepter sacrifices individuels et prises de risque. *A contrario*, les discours actuels renvoient à une représentation du « temps corrupteur », avec l'innovation comme pensée unique contre l'inexorable dispersion des énergies positives. Détournons-nous de cette vision morbide de l'innovation, et essayons ensemble de renouer avec l'idée d'un avenir riche de possibilités et de promesses !



**ENJEUX ET MESSAGES  
COLLECTIFS : RECHERCHE  
SUR L'ÉNERGIE, SITES  
D'EXCELLENCE, RELATIONS  
ENTRE GRANDES ENTREPRISES  
ET START-UP, NUMÉRIQUE**

**→ La recherche sur l'énergie en France : appui à la Stratégie nationale de recherche sur l'énergie**

La transition énergétique est non seulement nécessaire pour relever le défi sociétal majeur du réchauffement climatique, elle est aussi une formidable opportunité de créer de l'activité économique innovante, la fameuse « croissance verte ». Cela passe par une politique publique d'appui à la recherche et l'innovation bien ciblée par rapport à ses objectifs, évolutive et consensuelle.

FutuRIS s'efforce d'y contribuer par ses travaux. Elle a ainsi participé en 2016 à la préparation de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de recherche sur l'énergie (SNRE), qui revêt un caractère particulièrement important après le succès de la COP21 et les engagements pris par la France pour la transition énergétique. FutuRIS a ainsi publié en janvier 2017 une contribution d'entreprises suite à la parution de la SNRE le 27 décembre dernier :

*« Stratégie nationale de recherche sur l'énergie : comment la recherche sur l'énergie peut-elle favoriser le rayon-*

*nement mondial des entreprises françaises ?*

*Une synthèse de l'ANRT à partir des points de vue des entreprises à l'occasion de la publication de la SNRE le 27 décembre 2016 »*

Cette note plaide pour un renforcement de la recherche en appui à une industrie exportatrice, car les défis aussi bien scientifiques qu'économiques dans le domaine de l'énergie sont mondiaux. Elle propose trois pistes de travail :

1. au niveau national, un pilotage global permettant de sélectionner et d'élaborer de véritables feuilles de route technologiques et économiques pour un nombre restreint de filières prioritaires. Au niveau régional, un processus complémentaire « bottom up » afin de faire émerger et croître des start-up et PME-ETI destinées à conquérir des marchés à l'exportation ;
2. la clarification des synergies possibles au sein d'un système français devenu trop complexe ;
3. la définition de modes de pilotage et de financement adaptés aux priorités et aux programmes retenus.

**Entreprises et organisations contributrices :**

ARCELORMITTAL - AREVA - AIR LIQUIDE - ATOS - BERTIN TECHNOLOGIES - CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS - CAP

ENERGIES - CENTRALE ENERGIE - CONSEIL FRANÇAIS DE L'ÉNERGIE - EDF - ENERTIME - ENGIE - FAURECIA - GROUPE RENAULT - GRT GAZ - ITE IPVF - ITE PS2E - MICHELIN - PERS-EE - SAINT-GOBAIN - SCHNEIDER ELECTRIC - SOLVAY - TECHNOLIS FRANCE - TENERRDIS - TERCARA/OIE - TOTAL

**→ Animation d'un groupe d'industriels en appui au développement de Paris-Saclay**

FutuRIS a animé une série d'échanges entre acteurs présents sur le site de Paris-Saclay, afin d'identifier des actions collectives susceptibles de favoriser le développement d'une dynamique de site : industriels, représentants de dispositifs partenariaux et Université Paris Saclay.

Un focus a été mis sur la façon dont les industriels pourraient se mobiliser collectivement en appui à cette dynamique.

**Une question a rassemblé la douzaine d'entreprises participantes :**

*Quelles sont les initiatives à favoriser à Paris-Saclay pour repérer les talents et capter les nouvelles sources d'innovation ?*

Les entreprises cherchent, à travers les start-up, à créer des liens avec le vaste réservoir d'étudiants et les chercheurs sur le site. Les start-up ne représentent pas encore une force de Paris-Saclay. L'attractivité de Paris reste forte, il est difficile de les atti-

rer à Paris Saclay. Ce n'est pas faute d'initiatives (incubateurs, tiers-lieux, événements...) foisonnantes, bien que trop dispersées.

Il y a donc un double enjeu :

- faire connaître ces initiatives, par une communication renforcée à la fois « à l'intérieur » et vers l'extérieur ;
- construire une communauté de type « club » dans laquelle les entreprises et les start-up échangeraient bonnes pratiques, visions, informations et opportunités.

Ce travail en commun a permis de lancer une dynamique qui sera poursuivie en 2017, avec l'organisation d'échanges programmés de façon tournante dans diverses entreprises implantées à Paris-Saclay. Chacune pourra ainsi présenter ses investissements pour tirer parti des ressources de l'écosystème, des nouvelles façons de travailler et de l'accroissement des interactions de recherche et d'innovation sur le site.

### → **Grandes entreprises et start-up : quelles conditions pour des relations bénéfiques ?**

Comment les grandes entreprises développent-elles des synergies avec les start-up, mutuellement profitables et bénéfiques pour le pays ? FutuRIS a analysé les efforts entrepris par les grandes entreprises pour détecter le start-up à fort potentiel, accompagner leur développement, et prévenir les obstacles à la compréhension mutuelle.

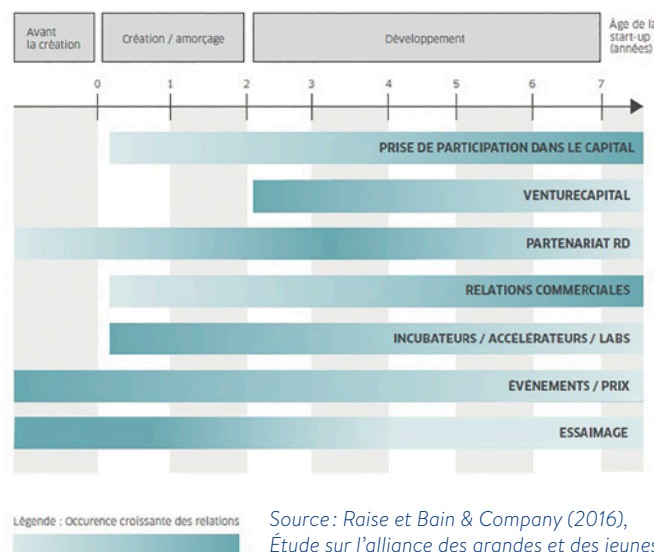
Les efforts financiers consentis ces dernières années par les pouvoirs publics ont permis de compenser la faiblesse des acteurs privés (business angels, sociétés de capital-risque) sur la phase d'amorçage, avec un réel impact sur la création de start-up. En revanche, la question du financement de leur développement ultérieur reste problématique.

**« Si les efforts des pouvoirs publics ont été payants, il y a encore fort à faire au niveau du capital-développement. »**

De ce fait, pour accélérer leur croissance, les start-up sont de plus en plus nombreuses à se tourner vers les grandes entreprises qui, de leur côté, envisagent ces rapprochements comme des opportunités pour rester innovantes et compétitives. Beaucoup ont déjà mis en place des politiques d'accompagnement et de financement des jeunes pousses. Mais ces stratégies sont récentes et doivent encore trouver leur voie.



Des collaborations avec des grands groupes mises en place tout au long de la vie des start-up



Source : Raise et Bain & Company (2016), Étude sur l'alliance des grandes et des jeunes entreprises, p. 10 - Traitement FutuRIS



### **Grandes entreprises et start-up : un « plus » si affinités... à construire**

A la suite d'un séminaire présidé par Alain Bugat à Paris le 11 mai 2016, un Cahier FutuRIS a publié en janvier 2017 une analyse et des propositions pour un état des lieux des relations entre grandes entreprises et start-up :

> **Grandes entreprises** : quatre modes d'engagement dans la relation avec leurs jeunes partenaires : 1) parrains, 2) partenaires R&D, 3) client, 4) investisseurs.

- > **L'analyse des difficultés** amène à recommander un management reposant sur la gestion attentive des aspects humains et culturels.
- > **Quatre lignes de conduite** pour les grandes entreprises.

### Quatre lignes de conduite à adopter par les grandes entreprises pour créer des relations mutuellement bénéfiques :

1. Préparer la collaboration en amont, en mettant en place, au sein du groupe, une politique en direction des start-up,
2. S'adapter aux contraintes et aux spécificités de la start-up,
3. Accompagner dans la durée : écoute, réalisme dans les attentes, prises de risques, adaptation aux changements, savoir se quitter en cas d'échec,
4. Permettre à la start-up de se développer : réactivité pour allouer des moyens et de ressources spécifiques.

### → Les conséquences de la révolution numérique sur les acteurs du système français de recherche et d'innovation

Que deviennent la recherche et l'innovation dans un monde numérique ? Le numérique bouleverse la façon dont s'effectue la R&D. Celle-ci, en retour, contribue à transformer le numérique, ses applications, et finalement ses usages. Et ce, le plus souvent de manière assez silencieuse.

FutuRIS a réuni un groupe d'acteurs et d'experts pour répondre aux questions suivantes :

1. Comment le développement du digital affecte-t-il les relations des entreprises avec les laboratoires de recherche, les entreprises de logiciel et les sociétés de service informatique ?
2. Comment cette révolution va-t-elle transformer la façon de faire de la recherche ?
3. Quels rôles y jouent les grandes entreprises ? Les start-ups ? Les intégrateurs-systémiers ?
4. La France est-elle bien dotée ? Quelle peut être l'influence de l'Etat ?

Une note rédigée par P. Bitard, J. Lesourne et G. Roucairol explore les conséquences de la révolution numérique sur les acteurs du SFRI pour les trois principales catégories d'acteurs : entreprises, centres de recherche publics ou privés, Etat. Au-delà de questions d'organisation interne de chacune d'elles, l'enjeu des capacités de développement de stratégies partagées, mutuellement bénéfiques, et profitables au plan national, passe au premier plan : grandes plateformes, équipements et infrastructures de pointe, systémiers intégrateurs. Cet enjeu fera l'objet de travaux spécifiques en 2017.

### VEILLE ET COMMUNICATION

Au-delà des publications et des événements mentionnés, FutuRIS a fait paraître :

- ▶ Une série de Fiches Repères, régulièrement actualisées sur le site de l'ANRT, sur les principaux dispositifs et outils du SFRIES.
  - Programme d'investissements d'avenir
  - Regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche
  - French Tech
  - Nouvelle France Industrielle
- 
- ▶ Une Lettre d'information trimestrielle sur les activités de FutuRIS et les évolutions du SFRIES.



# LES ÉVÉNEMENTS

## LA VIE DE L'ASSOCIATION

- ▶ **Assemblée générale**  
Invité d'honneur, Roger Genet, Directeur général pour la Recherche et l'Innovation au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
31 mars 2016
- ▶ **Conseils d'administration**  
28 janvier 2016, 28 septembre 2016

## CIFRE

- ▶ **12<sup>e</sup> Forum Cifre Etudiants/ Entreprises**  
Cité universitaire de Paris,  
16 mars 2016
- ▶ **24h chrono de l'entrepreneuriat®**  
- 6<sup>e</sup> Edition spéciale doctorants Cifre, 9 et 10 septembre 2016  
- The 24H Australian-French entrepreneurship challenge – Canberra 2 & 3 juin 2016

## ReSCi, ma recherche j'en parle!

- Ingénierie des Systèmes Complexes, 16 mars 2016
- Acoustique, musique et production sonore humaine ou animale, 7 juillet 2016
- Traitement mathématique des données massives, 13 octobre 2016
- Rhumatismes, 24 octobre 2016

## Les formations aux questions de propriété intellectuelle

- (en partenariat avec l'INPI) : 12 sessions organisées à Paris, Grenoble, Rennes, Strasbourg et Toulouse.

## Les petits déjeuners Cifre

- 9 février, 5 avril, 14 juin, 13 septembre, 15 novembre 2016

## Les matinales « Bien gérer sa Cifre »

- 19 janvier, 29 mars, 31 mai, 27 septembre, 8 novembre, 6 décembre 2016

## Les ateliers avant-thèse en partenariat avec l'ABG

- 16 février, 4 mars, 18 novembre 2016

## EUROPE

- ▶ **L'École de l'innovation**  
26 mai et 9 juin 2016, 18 octobre et 24 novembre 2016
- ▶ **Le Club PME-ETI Innovation et Territoires** 1<sup>er</sup> février, 20 avril, 12 septembre, 14 novembre, 19 juillet 2016
- ▶ **Les Matins propriété intellectuelle**  
Enjeux de propriété intellectuelle et négociation des accords de consortium dans Horizon 2020  
10 mars, 12 mai, 6 juillet, 22 septembre 2016
- ▶ **Les Matinées aspects financiers**  
Sécuriser ses financements dans Horizon 2020  
28 janvier, 11 mai, 22 juin, 20 juillet, 15 septembre, 9 novembre, 13 décembre 2016
- ▶ **Séances sur-mesure ANRT**  
Aspects financiers/PI  
3 février, 18 avril, 23 juin, 7 juillet, 8 septembre 2016
- ▶ **Le Club ERA Horizon 2020**  
26 janvier, 3 mars, 13 avril, 18 mai, 21 juillet, 20 septembre, 3 novembre, 15 décembre 2016

## Le Club INNECO

- Crédit d'impôt recherche-Open innovation  
21 janvier, 18 février, 17 mars, 14 avril, 19 mai, 16 juin, 21 juillet, 15 septembre, 18 octobre, 17 novembre, 20 décembre 2016

## FUTURIS

- ▶ **Conférence FutuRIS 2016**  
L'ouvrage FutuRIS 2016 - La Recherche et l'Innovation en France fête ses 10 ans! Quels progrès pour l'innovation collaborative ?, 6 avril 2016
- ▶ **Séminaire ANRT-FutuRIS**  
Grandes entreprises et start-up : quelles conditions pour des relations bénéfiques ?  
11 mai 2016
- ▶ **Colloque avec la Chaire New Pic de PSB**  
Les open labs en France : vers une nouvelle approche de l'innovation ?  
20 octobre 2016

# LES PUBLICATIONS

- **Enquête CIFRE** réalisée par le MENESR et l'ANRT en 2016 auprès des anciens doctorants ayant terminé leur Cifre en 2014 et 2010



- **La lettre européenne de l'ANRT**  
6 lettres : février, avril, juin, août, octobre et décembre 2016



- **La Lettre FutuRIS**  
3 lettres : mars, juillet et décembre 2016

- **Etude réalisée par le Club Inneco**: Comparaison internationale sur le cours du chercheur comptabilisé par les groupes bénéficiaires du CIR, édition 2016  
“La France devient grâce au CIR l'un des premiers pôles mondiaux de recherche industrielle”



- **L'ouvrage FutuRIS 2016**  
La Recherche et l'Innovation en France, paru aux Editions Odile Jacob en mars 2016



- **Rapports, synthèse, notes FutuRIS**

- Le livre blanc des Open Labs. Quelles pratiques, quels changements en France? mars 2016, synthèse et note



- Regards croisés sur la recherche partenariale : comment se construisent les relations entre les établissements publics de recherche et les entreprises? juin 2016, note



- Comment « naissent » les sites spécialisés au sein d'un territoire? septembre 2016 (note)

# ILS NOUS ONT REJOINTS

Liste au 1<sup>er</sup> mars 2017



# LISTE DES MEMBRES

Liste au 1<sup>er</sup> mars 2017

## GRANDS GROUPES

- ▶ AIRBUS
- ▶ AIRBUS GROUP
- ▶ AIR LIQUIDE
- ▶ ALSTOM TRANSPORT
- ▶ ALTRAN
- ▶ ARCELORMITTAL
- ▶ AREVA
- ▶ ARKEMA
- ▶ ATOS
- ▶ AVRIL
- ▶ BIOMERIEUX
- ▶ BUREAU VERITAS
- ▶ CONSTELLIUM CRV
- ▶ CONTINENTAL AUTOMOTIVE FRANCE
- ▶ CORNING
- ▶ DANONE
- ▶ DCNS
- ▶ DECATHLON
- ▶ EDF
- ▶ EGIS
- ▶ ENGIE

- ▶ ESSILOR INTERNATIONAL
- ▶ FAURECIA
- ▶ FIVES
- ▶ GROUPE SEB
- ▶ GROUPE PSA
- ▶ HERAKLES - GROUPE SAFRAN
- ▶ HUTCHINSON
- ▶ INVIVO
- ▶ LAFARGE
- ▶ LIMAGRAIN
- ▶ MICHELIN
- ▶ MITSUBISHI
- ▶ NOKIA BELL LABS
- ▶ ORANGE
- ▶ PARFUMS CHRISTIAN DIOR – GROUPE LVMH
- ▶ PERNOD RICARD
- ▶ PHILIPS RESEARCH FRANCE
- ▶ RATP
- ▶ RENAULT
- ▶ SAGEM DEFENSE SECURITE – GROUPE SAFRAN
- ▶ SAINT-GOBAIN

- ▶ SANOFI
- ▶ SAVENCIA
- ▶ SCHLUMBERGER
- ▶ SCHNEIDER ELECTRIC
- ▶ SERVIER
- ▶ SIEMENS HEALTHCARE
- ▶ SNCF
- ▶ SNECMA – GROUPE SAFRAN
- ▶ SOLVAY
- ▶ ST MICROELECTRONICS
- ▶ SUEZ
- ▶ TECHNICOLOR
- ▶ TECHNIP FRANCE
- ▶ TEREOS SYRAL
- ▶ TERRENA INNOVATION
- ▶ THALES
- ▶ TOTAL SA
- ▶ VALEO
- ▶ VEOLIA ENVIRONNEMENT
- ▶ VINCI
- ▶ XEROX RESEARCH CENTRE EUROPE
- ▶ ZODIAC AEROSPACE

## ETI-PME

- ▶ ACOME
- ▶ AIA INGENIERIE
- ▶ ALGO'TECH INFORMATIQUE
- ▶ ARMOR SAS
- ▶ ATEME
- ▶ AVL-LMM
- ▶ AXONIC
- ▶ BERGER-LEVRAULT
- ▶ BERNARD CONTROLS
- ▶ BERTIN TECHNOLOGIES
- ▶ BIOVITIS SA
- ▶ CERB
- ▶ CITF
- ▶ CITIZENCAM
- ▶ CLINSEARCH
- ▶ CYNAPSYS TECHNOLOGIES
- ▶ COVAL
- ▶ DBV TECHNOLOGIES
- ▶ DIGITAL & ETHICS
- ▶ DIGITSOLE
- ▶ EDITIONS TECHNIQUES DE L'INGENIEUR

- ▶ EFJM
- ▶ FAVI
- ▶ FLORIMOND DESPREZ
- ▶ GENSIGHT BIOLOGICS
- ▶ GUARD INDUSTRIE
- ▶ HORUS PHARMA
- ▶ HYDRECO GUYANE
- ▶ HYDRO LEDUC
- ▶ HYBRIGENICS SERVICE
- ▶ IMRA-EUROPE
- ▶ IP LEANWARE
- ▶ IREIS
- ▶ IREPA LASER
- ▶ ITK
- ▶ KALRAY
- ▶ KROHNE SAS
- ▶ LA COMPAGNIE DU VENT
- ▶ LABORATOIRES ANIOS
- ▶ LFB BIOTECHNOLOGIES
- ▶ LIZEO ONLINE MEDIA GROUP
- ▶ MAGENCY DIGITAL
- ▶ MISTRAS GROUP
- ▶ MONTUPET
- ▶ NORELEM
- ▶ POCLAIN HYDRAULICS INDUSTRIE
- ▶ PRINCIPIA R&D
- ▶ PROTEX INTERNATIONAL

- ▶ QUANTCUBE TECHNOLOGY
- ▶ RADIALL
- ▶ REGULAXIS
- ▶ RINCENT BTP SERVICES
- ▶ ROQUETTE FRERES SA
- ▶ SANTEN
- ▶ SEPTODONT
- ▶ SERMA TECHNOLOGIES
- ▶ SILAB
- ▶ SOFRADIR
- ▶ SOFTBANK ROBOTICS
- ▶ SOPHIA CONSEIL
- ▶ SOITEC
- ▶ SOL SOLUTION
- ▶ SOLYSTIC
- ▶ SORIN CRM
- ▶ SPF
- ▶ SQUAD
- ▶ SEARCH'XPR
- ▶ SEMIOCAST
- ▶ SENSORION
- ▶ STAR ENGINEERING
- ▶ SCALITY
- ▶ STRATEGIES

- ▶ SURICOG
- ▶ TDF
- ▶ THUASNE
- ▶ TIGF SA
- ▶ TRANSGENE
- ▶ TRAPIL
- ▶ TRONICS MICROSYSTEMS
- ▶ VIBRACOUSTIC
- ▶ VISIATIV SOFTWARE

### **ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

- ▶ AGROPARISTECH
- ▶ AIX-MARSEILLE UNIVERSITE
- ▶ ARTS ET METIERS PARISTECH  
(Ecole Nationale Supérieure  
d'Arts et Métiers)
- ▶ BORDEAUX INP  
(Institut Polytechnique de  
Bordeaux)
- ▶ CENTRALE LILLE
- ▶ CENTRALE LYON
- ▶ CENTRALE MARSEILLE
- ▶ CENTRALE NANTES
- ▶ CENTRALE SUPELEC
- ▶ CESI

- ▶ CNAM  
(Conservatoire National des Arts  
et Métiers)
- ▶ CHIMIE PARISTECH  
(Ecole Nationale Supérieure  
de Chimie de Paris)
- ▶ COMUE UBFC  
(Communauté d'Universités et  
Etablissements de l'Université  
Bourgogne Franche-Comté)
- ▶ ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
DE NANCY
- ▶ ECOLE NATIONALE  
SUPERIEURE D'ARCHITECTURE  
DE STRASBOURG
- ▶ ECOLE POLYTECHNIQUE
- ▶ ECOLE SUPERIEURE  
D'AGRICULTURES
- ▶ EFREI-ALLIANSTIC  
(École d'ingénieur en  
informatique et technologies du  
numérique)
- ▶ EISTI  
(Ecole Internationale des  
Sciences du Traitement de  
l'Information)
- ▶ ENAC  
(Ecole Nationale de l'Aviation  
Civile)
- ▶ ENACO INGENIERIE
- ▶ ENSIC



- ▶ ENSICAEN  
(Ecole Nationale Supérieure d'Ingénieurs de Caen)
- ▶ ENSTA PARISTECH
- ▶ EPITA  
(Ecole pour l'Informatique et les Techniques Avancées)
- ▶ EPMI  
(Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Génie Electrique, Productique et Management Industriel)
- ▶ ESIGELEC
- ▶ ESIGETEL
- ▶ ESME-SUDRIA
- ▶ ESSEC BUSINESS SCHOOL
- ▶ ESTIA  
(Ecole Supérieure des Technologies Industrielles Avancées)
- ▶ EURECOM
- ▶ GRENOBLE INP  
(Institut National Polytechnique de Grenoble)
- ▶ HEC
- ▶ ICAM – SITE DE LILLE  
(Institut Catholique d'Arts & Métiers)
- ▶ INSA-LYON  
(Institut National des Sciences Appliquées)
- ▶ INSTITUT MINES TELECOM
- ▶ IOGS  
(Institut d'Optique – Graduate School)
- ▶ ISAE  
(Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace)
- ▶ ISEP  
(Institut Supérieur d'Electronique de Paris)
- ▶ ISPA  
(Institut Supérieur de Plasturgie d'Alençon)
- ▶ SIGMA CLERMONT
- ▶ MINES NANCY
- ▶ MINES PARISTECH  
(Ecole des Mines de Paris)
- ▶ MONTPELLIER BUSINESS SCHOOL
- ▶ NOVANCIA BUSINESS SCHOOL
- ▶ SKEMA BUSINESS SCHOOL
- ▶ SIGMA CLERMONT
- ▶ SORBONNE PARIS CITE
- ▶ TELECOM PARISTECH
- ▶ UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LILLE
- ▶ UNIVERSITE D'ANGERS
- ▶ UNIVERSITE D'Auvergne
- ▶ UNIVERSITE DE BORDEAUX
- ▶ UNIVERSITE DE BOURGOGNE
- ▶ UNIVERSITE DE BRETAGNE OCCIDENTALE
- ▶ UNIVERSITE DE CORSE
- ▶ UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE
- ▶ UNIVERSITE DE LILLE III
- ▶ UNIVERSITE DE LIMOGES
- ▶ UNIVERSITE DE NÎMES
- ▶ UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
- ▶ UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE
- ▶ UNIVERSITE DE POITIERS
- ▶ UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE
- ▶ UNIVERSITE DE RENNES I
- ▶ UNIVERSITE DE STRASBOURG
- ▶ UNIVERSITE DU HAVRE
- ▶ UNIVERSITE PARIS SORBONNE CITE
- ▶ UNIVERSITE PARIS SUD
- ▶ UNIVERSITE DU LITTORAL COTE D'OPALE
- ▶ UNIVERSITE DU MAINE
- ▶ UNIVERSITE GRENOBLE ALPES
- ▶ UNIVERSITE PARIS 1-PANTHEON-SORBONNE
- ▶ UNIVERSITE PARIS 8
- ▶ UNIVERSITE PARIS 13
- ▶ UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE
- ▶ UNIVERSITE PARIS DESCARTES
- ▶ UNIVERSITE PARIS –DIDEROT-PARIS 7
- ▶ UNIVERSITE PARIS-EST (CUE)
- ▶ UNIVERSITE PARIS OUEST NANTERRE LA DEFENSE
- ▶ UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE – UPMC
- ▶ UNIVERSITE TOULOUSE I - CAPITOLE
- ▶ UNIVERSITE TOULOUSE JEAN JAURES
- ▶ UNIVERSITE TOULOUSE III - PAUL SABATIER
- ▶ UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE BELFORT MONTBELIARD – UTBM
- ▶ UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE – UTC
- ▶ UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYE - UTT
- ▶ UNIVERSITE VERSAILLES SAINT QUENTIN
- ▶ UNIVERSITE DE LA REUNION

## ORGANISMES DE RECHERCHE / ORGANISMES PUBLICS

- ▶ ADEME  
(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
- ▶ AMIES  
(Agence pour les Mathématiques en Interactions avec les Entreprises et la Société)
- ▶ ANDRA  
(Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs)
- ▶ BPIFRANCE
- ▶ BRGM  
(Bureau de recherches géologiques et minières)
- ▶ CEA  
(Commissariat à l'Énergie Atomique et aux énergies alternatives)
- ▶ CEREMA  
(Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité, et l'aménagement)
- ▶ CIRAD  
(Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement)
- ▶ CNCR  
(Comité National de coordination de la recherche)
- ▶ CNES  
(Centre National d'Études Spatiales)
- ▶ CNRS  
(Centre National de la Recherche Scientifique)
- ▶ CSTB  
(Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
- ▶ DGA  
(Direction Générale de l'Armement)
- ▶ F-CRIN  
(French clinical research infrastructure network)
- ▶ ICM  
(Institut du Cerveau et de la Moelle épinière)
- ▶ IFP Energies nouvelles  
(Institut Français du Pétrole)
- ▶ IFREMER  
(Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer)
- ▶ IFSTTAR  
(Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux)
- ▶ INERIS  
(Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques)

- ▶ IRD  
(Institut de Recherche pour le Développement)
- ▶ IRSTEA  
(Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture)
- ▶ INPI  
(Institut National de la Propriété Industrielle)
- ▶ INRA  
(Institut National de la Recherche Agronomique)
- ▶ INRIA  
(Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique)
- ▶ INSERM  
(Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale)
- ▶ INSTITUT DE LA VISION
- ▶ INSTITUT PASTEUR
- ▶ LAAS-CNRS  
(Laboratoire d'Analyse et d'Architecture des Systèmes)
- ▶ LNE  
(Laboratoire National de métrologie et d'Essais)
- ▶ ONERA  
(Office National d'Études et Recherches Aérospatiales)

## ASSOCIATIONS

- ▶ ABG (Association Bernard Gregory)
- ▶ ACTA  
(Association de Coordination Technique Agricole)
- ▶ ACTIA  
(Association de Coordination Technique pour l'Industrie Agro-alimentaire)
- ▶ AiCARNOT  
(Association des instituts Carnot)
- ▶ ANDÈS  
(Association Française des Docteurs)
- ▶ ARMINES  
(Association pour la Recherche et le Développement des Méthodes et Processus Industriels)
- ▶ ARTS  
(Association de Recherche pour la Technologie et les Sciences)
- ▶ ASRC  
(Association des Structures de Recherche Contractuelle)
- ▶ ATF  
(Association Technion France)
- ▶ ATILH  
(Association Technique de l'Industrie des Liants Hydrauliques)

- ▶ CCI DE FRANCE  
(Chambre de Commerce et d'Industrie)
- ▶ FONDATION PARISTECH
- ▶ IESF  
(Ingénieurs et scientifiques de France)
- ▶ IFTS  
(Institut de la Filtration et des Techniques Séparatives)
- ▶ IREX  
(Institut pour la Recherche Appliquée & l'Expérimentation en Génie Civil)
- ▶ CDEFI  
(Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs)
- ▶ CETI  
(Centre Européen des Textiles Innovants)
- ▶ CFE  
(Conseil Français de l'Energie)
- ▶ CGE  
(Conférence des Grandes Ecoles)
- ▶ CIGREF
- ▶ CNIEL  
(Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière)
- ▶ COMITE RICHELIEU
- ▶ COPADER  
(Conférence des Présidents D'ADER)

- ▶ EIRMA
- ▶ FONDATION ARTS ET METIERS
- ▶ FONDATION COOPERATION SCIENTIFIQUE PARIS-SACLAY
- ▶ FONDATION DE COOPERATION SCIENTIFIQUE PARIS SCIENCES ET LETTRES
- ▶ LE CERCLE DE L'INDUSTRIE
- ▶ RESEAU C.U.R.I.E  
(Association des professionnels de la valorisation de la recherche publique)
- ▶ SEE  
(Société de l'Electricité, de l'Electronique et des Technologies de l'Information et de la Communication)

### **CENTRES TECHNIQUES INDUSTRIELS**

- ▶ CERIB  
(Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton)
- ▶ CTC  
(Comité Professionnel de Développement Cuir Chaussure Maroquinerie)
- ▶ CTCPA  
(Centre Technique de la Conservation des Produits Agricoles)

- ▶ CTDEC  
(Centre Technique de l'Industrie du Décolletage et de la Mécanique)
- ▶ CTIF  
(Centre Technique des Industries de la Fonderie)
- ▶ CTMNC  
(Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction)
- ▶ CTP  
(Centre Technique du Papier)
- ▶ IFTH  
(Institut Français Textile Habillement)
- ▶ RESEAU CTI  
(Centres Techniques Industriels)

### **FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES**

- ▶ FIEEC  
(Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication)
- ▶ FIEV  
(Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules)
- ▶ FNTP  
(Fédération Nationale des Travaux Publics)
- ▶ GICAN  
(Groupement des Industries de Construction et Activités Navales)

- ▶ GIFAS  
(Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales)

### **DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL**

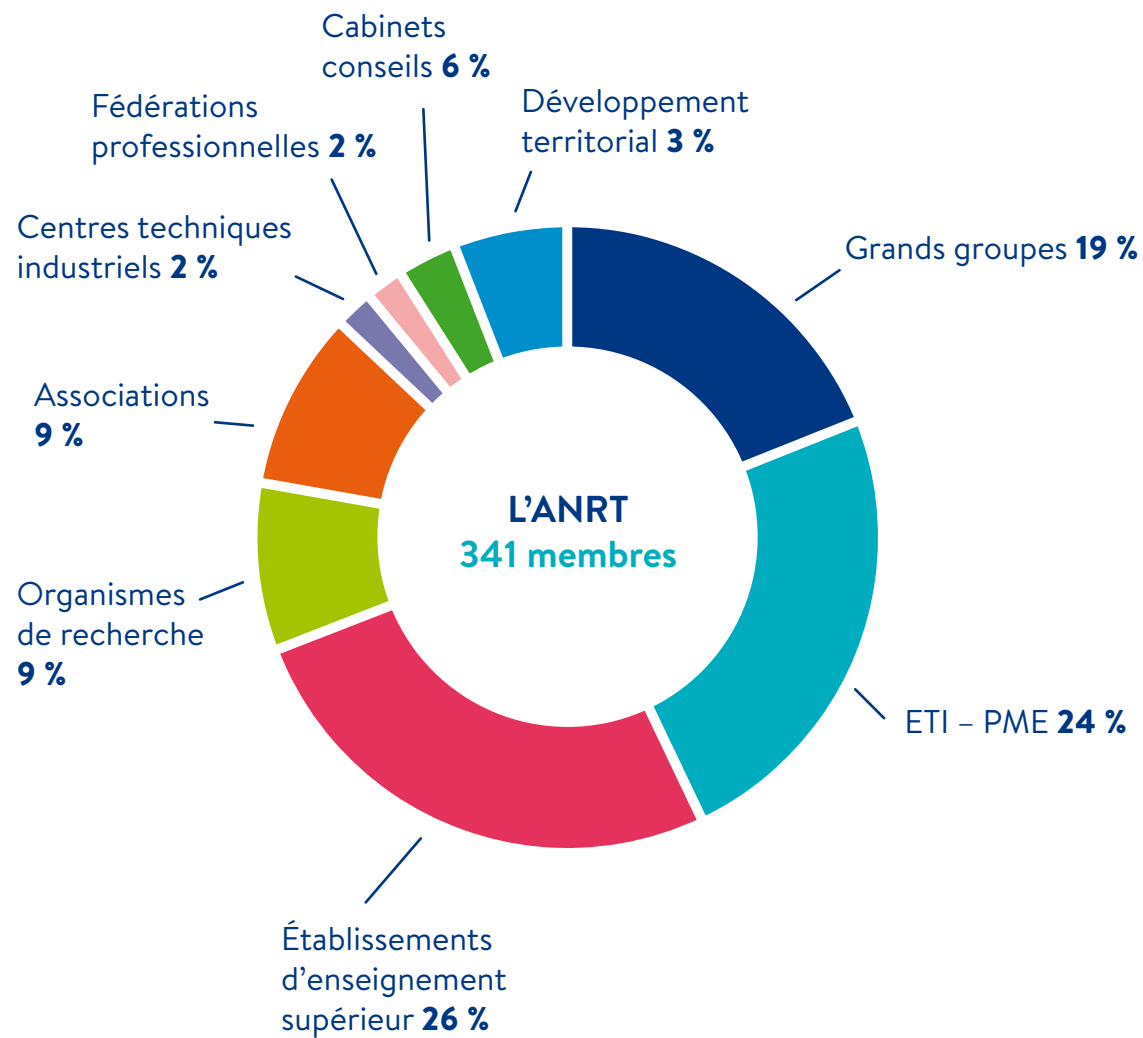
- ▶ AGENCE DE DEVELOPPEMENT DU VAL DE MARNE
- ▶ AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'INNOVATION ALPC
- ▶ ARDI RHONE-ALPES  
(Agence régionale de développement et de l'innovation)
- ▶ BRETAGNE DEVELOPPEMENT INNOVATION
- ▶ CCI PARIS ILE DE FRANCE
- ▶ IMAGINOVE
- ▶ NORD FRANCE INNOVATION DEVELOPEMENT
- ▶ POLE SYSTEMATIC PARIS-REGION
- ▶ THESAME
- ▶ TOULON VAR TECHNOLOGIES
- ▶ SATT IDF INNOV

## CABINETS CONSEILS

- ▶ ABSISKEY
- ▶ ACIES
- ▶ ADDVALENTIAM
- ▶ AYMING
- ▶ CABINET NETTER
- ▶ D&CONSULTANTS
- ▶ EFFICIENT INNOVATION
- ▶ FIDAL
- ▶ HEVA
- ▶ IP TRUST
- ▶ KAMITIS
- ▶ LEYTON
- ▶ LGI CONSULTING
- ▶ NOVAGRAAF IP
- ▶ PARTNERING 3.0
- ▶ PROCESSUS & INNOVATION
- ▶ SCP VERBATEAM
- ▶ TECHNOFI
- ▶ TECHNOPOLIS France
- ▶ VALESSENTIA
- ▶ VB MANAGEMENT
- ▶ ZABALA



› Répartition des membres par typologie d'acteurs, état au 1<sup>er</sup> mars 2017



# COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANRT

## PRÉSIDENT

**Thierry BRETON**,  
Président-Directeur Général d'Atos

## COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

**François JAMET**, Direction générale  
pour la recherche et l'innovation,  
MENESR

## CONTRÔLEUR D'ÉTAT

**Éric PREISS**, Contrôleur général  
économique et financier, MENESR

## COMMISSAIRE AUX COMPTES EY AUDIT

## TRÉSORIER

**Jean CHAMBAZ**, Président de  
l'Université Pierre et Marie Curie

## ADMINISTRATEURS

**Vincent BARBIER**

**Alain BOVIS**

**Thierry BRETON**

**Emmanuel CANET**

**François CANSSELL**

**Jean CHAMBAZ**

**Christian COLLETTE**

**Stéphane CUEILLE**

**Paul-Joël DERIAN**

**Guillaume DEVAUCHELLE**

**Marko ERMAN**

**Alain FUCHS**

**Louis GALLOIS**

**Yves LEVY**

**Philippe MAUGUIN**

**Maude PORTIGLIATTI**

**Jean-Jacques RINCENT**

**Gilles ROUSSEL**

**Didier ROUX**

**Bernard SALHA**

**Jean-Christophe SIMON**

**Isabelle THIZON-DE GAULLE**

**Daniel VERWAERDE**

*Directeur du Centre Daniel Carasso, Danone*

*Conseiller scientifique du GICAN*

*Président-Directeur Général d'Atos*

*Président R&D d'Iris*

*Président de la CDEFI*

*Président de l'Université Pierre et Marie Curie*

*Directeur R&D d'Arkema*

*Directeur Groupe R&T et Innovation de Safran*

*Group Senior Vice-President Science & Technology de SUEZ*

*Vice-President Innovation et Développement scientifique de Valeo*

*Senior Vice President Recherche & Technologie de Thales*

*Président du CNRS*

*Président du Conseil de Surveillance du Groupe PSA*

*Président-Directeur Général de l'INSERM*

*Président-Directeur général de l'INRA*

*Directrice Scientifique de Michelin*

*Président-Directeur Général de Rincenc BTP Services*

*Président de la Conférence des Présidents d'Université*

*Directeur R&D et Innovation de Saint-Gobain*

*Directeur R&D d'EDF*

*Directeur Général de l'Innovation du Groupe SEB*

*Vice-Présidente Partenariats R&D de Sanofi*

*Administrateur Général du CEA*

# COMPTES ANNUELS

## COMPTE DE RÉSULTAT

	30/09/15	30/09/16
Cotisations membres	709 325	734 825
Autres produits d'exploitation	2 470 902	2 426 291
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 180 227</b>	<b>3 161 116</b>
Frais de personnel	2 079 987	1 993 855
Frais de fonctionnement	1 222 029	1 355 448
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3 302 016</b>	<b>3 349 303</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-121 789</b>	<b>-188 188</b>
Résultat financier	265 824	208 561
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>144 035</b>	<b>20 373</b>
Impôts	25 705	0
<b>RÉSULTAT NET</b>	<b>118 330</b>	<b>20 373</b>

## BILAN

ACTIF	30/09/15	30/09/16	PASSIF	30/09/15	30/09/16
Actif immobilisé	181 241	190 655	Fonds propres	8 672 874	8 693 247
Actif circulant	22 258 386	24 314 837	Provisions pour charges	61 500	61 500
			Dettes	13 705 253	15 750 745
<b>TOTAL</b>	<b>22 439 627</b>	<b>24 505 492</b>		<b>22 439 627</b>	<b>24 505 492</b>



[www.anrt.asso.fr](http://www.anrt.asso.fr)

41, boulevard des Capucines | 75002 Paris  
Tél. : 01 55 35 25 50 | [com@anrt.asso.fr](mailto:com@anrt.asso.fr)

